



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

Article de *Juristat*

L'homicide au Canada, 2011

par Samuel Perreault

Centre canadien de la statistique juridique

Diffusé le 4 décembre 2012



Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-877-287-4369 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 85-002-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de
Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2012

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente
publication est assujettie aux modalités de l'entente de
licence ouverte de Statistique Canada (<http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm>).

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

L'homicide au Canada, 2011 : faits saillants

- Il y a eu 598 homicides au Canada en 2011, soit 44 de plus qu'en 2010. En 2011, le taux de 1,73 homicide pour 100 000 habitants était de 7 % supérieur à celui enregistré l'année précédente. Malgré des fluctuations annuelles, le taux d'homicides suit une tendance générale à la baisse depuis le milieu des années 1970, bien qu'il se soit relativement stabilisé au cours de la dernière décennie.
- Bien qu'il y ait eu une augmentation globale des homicides en 2011, le taux d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu pour 100 000 habitants a atteint son point le plus faible en près de 50 ans. Même si les armes de poing sont toujours à l'origine des deux tiers des homicides commis au moyen d'une arme à feu, les homicides commis avec ce type d'arme ont également diminué en 2011.
- En 2011, il y a eu 10 affaires d'homicide commises à l'aide d'une arme à feu ayant fait plus d'une victime, pour un total de 22 victimes. Le nombre d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu ayant fait plus d'une victime suit une tendance générale à la baisse depuis les 30 dernières années. Depuis 2001, environ la moitié de ces homicides sont des homicides familiaux.
- L'augmentation globale des homicides en 2011 était surtout attribuable à une hausse des homicides commis avec un couteau. En 2011, on a dénombré 39 homicides commis à l'aide d'un couteau de plus qu'en 2010, représentant un peu plus du tiers de l'ensemble des homicides.
- À l'instar des années passées, la victime connaissait généralement son assassin. L'augmentation globale des homicides en 2011 était en grande partie attribuable à une hausse importante du nombre d'homicides commis par une connaissance. Les homicides familiaux et les homicides entre partenaires intimes sont demeurés stables, alors que les homicides commis par des étrangers ont enregistré une légère baisse.
- L'augmentation des homicides en 2011 s'explique essentiellement par une hausse de 32 homicides en Alberta et de 21 homicides au Québec. En revanche, avec 28 homicides de moins en 2011 qu'en 2010, l'Ontario a atteint son plus faible taux d'homicides depuis 1966.
- Les taux d'homicides étaient les plus élevés au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest. Parmi les provinces, le Manitoba a enregistré le taux d'homicides le plus élevé pour une cinquième année consécutive, suivi de la Saskatchewan et de l'Alberta.
- Ayant affiché 39 homicides en 2011, Winnipeg a enregistré le plus haut taux d'homicides parmi les 33 régions métropolitaines de recensement (RMR) canadiennes, suivie de Halifax et d'Edmonton. En 2011, Winnipeg et Halifax ont chacune enregistré leur plus haut taux d'homicides depuis que les données selon les RMR ont été rendues publiques en 1981.

L'homicide au Canada, 2011

par Samuel Perreault

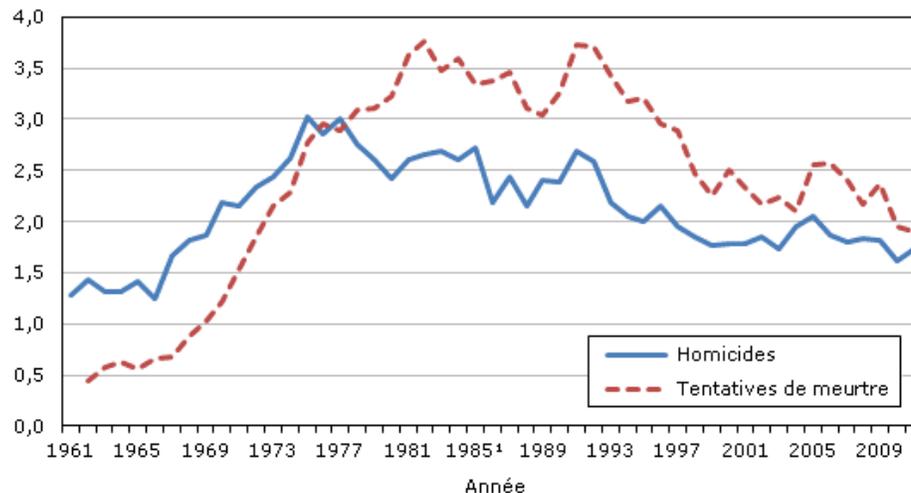
L'homicide est une infraction relativement rare au Canada, représentant moins de 1 % de l'ensemble des crimes (Brennan, 2012). On compte chaque année au Canada environ six fois plus de décès imputables au suicide et cinq fois plus de décès imputables aux accidents de la route que de décès attribuables aux homicides¹. Toutefois, l'homicide demeure l'infraction criminelle la plus grave, mobilisant d'importantes ressources policières et aboutissant aux peines les plus sévères. L'homicide est aussi l'un des aspects les plus visibles de la criminalité au pays. Étant généralement largement médiatisés, les homicides peuvent être, de par leur gravité et leur visibilité, une source importante d'insécurité face à la criminalité (Romer et autres, 2003; Chiricos et autres, 2000).

En 2011, la police a recensé 598 homicides au Canada, soit 44 de plus que l'année précédente. Ces 598 homicides se traduisent par un taux de 1,73 homicide pour chaque tranche de 100 000 habitants, soit une hausse de 7 % par rapport à 2010² (tableau 1a et tableau 1b).

À partir du milieu des années 1960, le taux d'homicides a augmenté de façon constante pendant une dizaine d'années, pour atteindre un sommet en 1975 de 3,03 homicides pour 100 000 habitants. Par la suite, malgré quelques fluctuations, le taux d'homicides a suivi une tendance générale à la baisse avant de se stabiliser au cours de la dernière décennie. Ainsi, le taux enregistré en 2011 est semblable à celui observé au cours d'une bonne partie de la dernière décennie (graphique 1).

Graphique 1 Homicides et tentatives de meurtre, Canada, 1961 à 2011

taux pour 100 000 habitants



1. Exclut les 329 victimes tuées dans l'affaire « Air India » en 1985.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

1. En 2009, l'année la plus récente pour laquelle nous disposons de renseignements, il y a eu 3 890 décès imputables au suicide et 2 618 décès aux accidents de la route (Statistique Canada, sans date. *Tableau CANSIM 102-0561 — Principales causes de décès, population totale, selon le groupe d'âge et le sexe, annuel*).

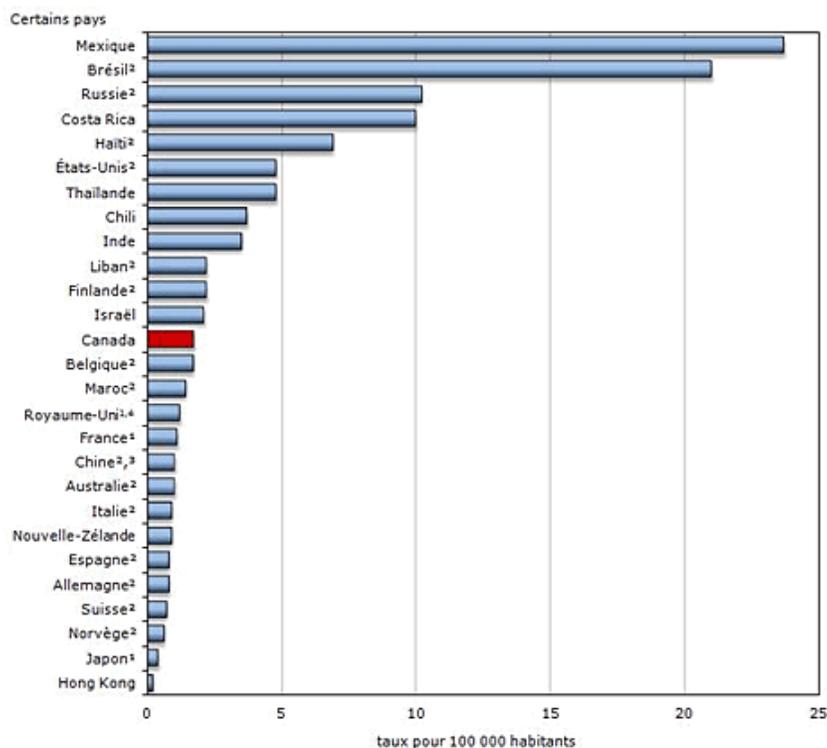
2. Il convient de noter que les homicides sont comptabilisés dans l'année au cours de laquelle la police en a pris connaissance. Un faible nombre d'homicides pris en compte dans le total d'une année donnée se sont peut-être produits au cours d'une année précédente (p. ex. une affaire qui a d'abord été considérée comme une disparition serait comptée comme un homicide dans l'année où la police conclut à un homicide, et non au moment de la disparition).

Bien que le nombre d'homicides ait augmenté en 2011, la police a dénombré 13 tentatives de meurtre de moins. Le taux de tentatives de meurtre a reculé de 3 % en 2011, passant de 1,96 pour 100 000 habitants à 1,90. Le taux de tentatives de meurtre a suivi une tendance à la hausse jusqu'au début des années 1980, ayant dépassé le taux d'homicides au milieu des années 1970. Par la suite, le taux de tentatives de meurtre a également entamé une tendance générale à la baisse.

Comme la très grande majorité des homicides vient à l'attention de la police et fait l'objet d'une enquête approfondie, on considère souvent que l'homicide est l'une des meilleures mesures de la criminalité pour comparer différents pays³. Le taux d'homicides pour 100 000 habitants est utilisé afin de comparer des pays dont la taille de la population diffère. Le taux canadien de 2011 de 1,73 homicide par tranche de 100 000 habitants est le plus faible de toutes les Amériques, soit 14 fois plus faible que celui du Mexique et environ le tiers de celui des États-Unis. Le taux d'homicides du Canada se compare davantage à celui des pays européens ou d'Océanie (Australie et Nouvelle-Zélande), mais demeure bien plus élevé que le taux d'homicides du Japon ou de Hong Kong (graphique 2).

Graphique 2

Taux d'homicides pour certains pays, 2011



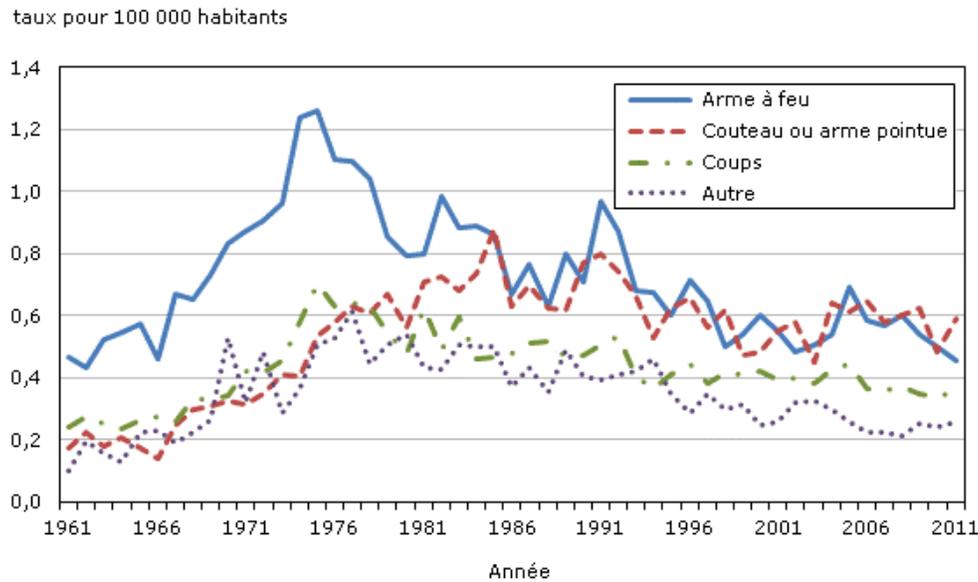
1. Les chiffres représentent les données de 2009.
 2. Les chiffres représentent les données de 2010.
 3. Exclut Hong Kong, Taïwan et Macao.
 4. Comprend l'Angleterre, le pays de Galles, l'Écosse et l'Irlande du Nord.
- Sources :** Statistique Canada et Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

3. Les méthodes pour recueillir des renseignements sur les homicides et les définitions varient très peu d'un pays à l'autre. On juge donc que le taux d'homicides est l'une des mesures de la criminalité les plus fiables pour comparer les pays (Nivette, 2011; Van Dijk, 2008).

Le Canada enregistre son plus faible taux d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu en près de 50 ans

En 2011, le type d'arme le plus souvent utilisé pour commettre un homicide était un couteau ou un autre instrument tranchant, étant à l'origine de plus du tiers (35 %) des homicides au Canada. D'ailleurs, l'augmentation du nombre d'homicides en 2011 correspond à une hausse presque aussi importante du nombre d'homicides commis à l'aide d'un couteau ou d'un autre instrument tranchant, soit 39 de ces homicides de plus par rapport à 2010 (graphique 3).

Graphique 3
Homicides selon la méthode la plus courante, Canada, 1961 à 2011



Note : La catégorie « Autre » exclut les homicides pour lesquels la méthode utilisée était inconnue. Les données antérieures à 1974 excluent les homicides involontaires. Par conséquent, les taux pour ces années peuvent être légèrement sous-estimés. Les homicides involontaires représentent environ 1 homicide sur 10. Parmi les homicides involontaires survenus depuis 1974, 47 % mettaient en cause des coups portés, 13 %, un couteau ou une arme pointue, 12 %, une arme à feu et 28 %, une autre méthode.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

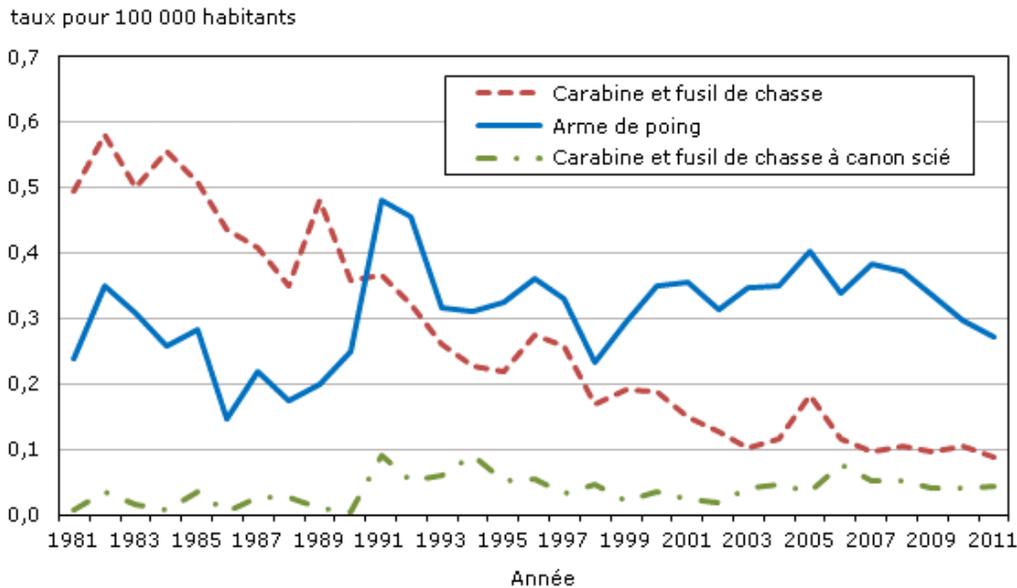
En 2011, les autres méthodes les plus souvent utilisées pour commettre un homicide étaient les armes à feu (27 %), les coups portés (22 %) et l'étranglement (7 %) (tableau 2).

Quelque 158 homicides commis à l'aide d'une arme à feu ont été recensés en 2011, soit 13 de moins que l'année précédente. En 2011, le taux de 0,46 homicide commis à l'aide d'une arme à feu par tranche de 100 000 habitants était à son point le plus faible en près de 50 ans. Le recul récent du taux d'homicides commis au moyen d'une arme à feu s'explique principalement par une chute du taux d'homicides commis à l'aide d'une arme de poing, lequel a diminué de près de 30 % au cours des quatre dernières années. Quoi qu'il en soit, en 2011, les armes de poing étaient encore à l'origine de près des deux tiers des homicides commis à l'aide d'une arme à feu⁴ (tableau 3 et graphique 4).

4. Exclut les homicides pour lesquels le type d'arme était inconnu.

Graphique 4

Homicides commis à l'aide d'une arme à feu, selon le type d'arme à feu, Canada, 1981 à 2011



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Halifax, Edmonton et Winnipeg enregistrent les taux d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu les plus élevés

Le taux d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu a tendance à varier considérablement au Canada selon l'endroit où l'on réside. En 2011, la grande majorité (91 %) des homicides commis à l'aide d'une arme à feu dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) canadiennes se sont produits dans les sept plus grandes RMR et Halifax. Plus précisément, Halifax (1,72), Edmonton (1,08) et Winnipeg (1,04) ont affiché les plus hauts taux d'homicides pour 100 000 habitants commis au moyen d'une arme à feu en 2011 (tableau 4). Outre ces trois RMR, Toronto et Vancouver ont également affiché un taux annuel moyen de plus de 0,80 homicide commis à l'aide d'une arme à feu pour 100 000 habitants pour la période allant de 2001 à 2010. Les taux d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu ont tendance à être plus faibles dans les plus petites RMR.

En 2011, la majorité (71 %) des homicides commis au moyen d'une arme à feu dans les RMR ont été commis à l'aide d'une arme de poing. À titre de comparaison, les homicides commis au moyen d'une arme à feu à l'extérieur des RMR étaient plutôt susceptibles d'impliquer une carabine ou un fusil de chasse, soit 62 % des homicides commis au moyen d'une arme à feu.

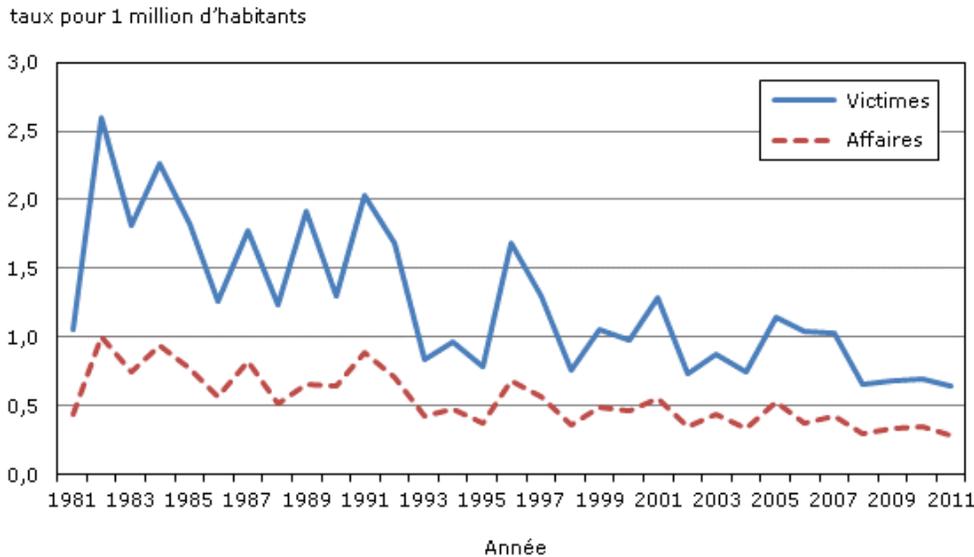
Les homicides commis à l'aide d'une arme de poing, et par extension, les homicides commis à l'aide d'une arme à feu dans les RMR sont souvent attribuables à des gangs. Selon la police, plus de 4 homicides commis à l'aide d'une arme à feu sur 10 (44 %) dans une RMR étaient attribuables à des gangs ou étaient soupçonnés l'être.

Les affaires d'homicide commis à l'aide d'une arme à feu faisant plus d'une victime affichent un recul

En 2011, un total de 50 personnes ont été tuées dans l'une des 22 affaires d'homicide ayant fait plus d'une victime (4 % des affaires d'homicide). Les armes à feu sont plus susceptibles que toute autre arme d'être utilisées dans les affaires d'homicide faisant plus d'une victime; elles sont à l'origine d'un peu plus de la moitié de ces affaires depuis 2001. Les autres méthodes courantes utilisées dans les affaires d'homicide ayant fait plus d'une victime étaient les couteaux ou d'autres instruments tranchants, les coups portés, l'étranglement et la fumée (incendie).

Au cours des 30 dernières années, les affaires d'homicide commis à l'aide d'une arme à feu faisant plus d'une victime suivent une tendance générale à la baisse (graphique 5). En 2011, il y a eu 10 affaires de ce genre ayant fait 22 victimes, soit le nombre le plus bas en plus de 30 ans.

Graphique 5
Victimes et affaires d'homicide commis à l'aide d'une arme à feu et ayant fait plus d'une victime, Canada, 1981 à 2011



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Depuis 2001, parmi les affaires d'homicide résolues commis à l'aide d'une arme à feu et ayant fait plus d'une victime, près de la moitié étaient des homicides familiaux⁵. Toutefois, il convient de noter qu'environ le tiers des affaires d'homicide commis à l'aide d'une arme à feu et ayant fait plus d'une victime n'avaient pas encore été résolues par la police, ce qui signifie que le lien de l'auteur présumé avec la victime n'était pas connu pour ces affaires (voir la section Description de l'enquête à la fin de ce rapport pour plus de précision).

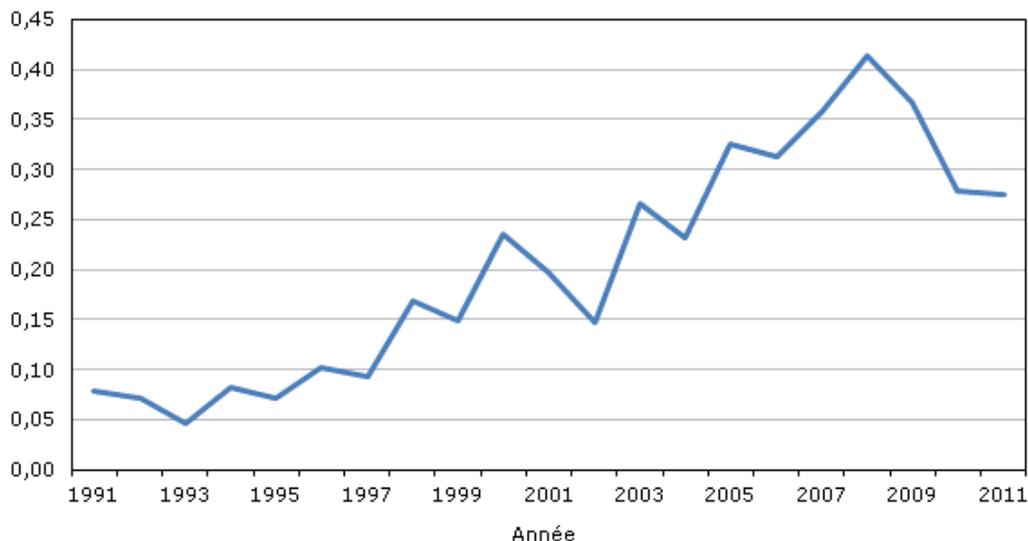
Les homicides attribuables à des gangs demeurent stables

Le taux d'homicides attribuables à des gangs a généralement augmenté du début des années 1990 jusqu'en 2008, avant de diminuer en 2009 et en 2010. En 2011, on a enregistré 95 homicides liés à des gangs, soit un taux de 0,28 homicide pour chaque tranche de 100 000 habitants, semblable à celui observé en 2010 (graphique 6).

5. Comprend les affaires dans lesquelles il y avait un lien de parenté entre au moins une victime et un auteur présumé.

Graphique 6 Homicides attribuables à des gangs, Canada, 1991 à 2011

taux pour 100 000 habitants



Note : Ces données sont disponibles depuis 1991.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Les homicides attribuables à des gangs sont plus souvent observés dans l'Ouest canadien. En 2011, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta ont affiché les plus hauts taux d'homicides attribuables à des gangs au pays (tableau 5).

Les homicides attribuables à des gangs surviennent également plus souvent dans les RMR. En 2011, 79 % des homicides attribuables à des gangs sont survenus dans l'une des 33 RMR canadiennes. Chaque RMR située à l'ouest de l'Ontario a enregistré au moins un homicide attribuable à un gang en 2011, à l'exception de Victoria et d'Abbotsford–Mission. En 2011, les RMR ayant enregistré les plus hauts taux d'homicides attribuables à des gangs étaient Winnipeg (1,3 homicide attribuable à un gang pour 100 000 habitants), Saskatoon (1,1) et Edmonton (0,9). Winnipeg et Edmonton ont également enregistré les plus hauts taux moyens d'homicides attribuables à des gangs depuis 2001 (tableau 4).

Les homicides commis par des étrangers sont à leur deuxième point le plus faible en plus de 40 ans

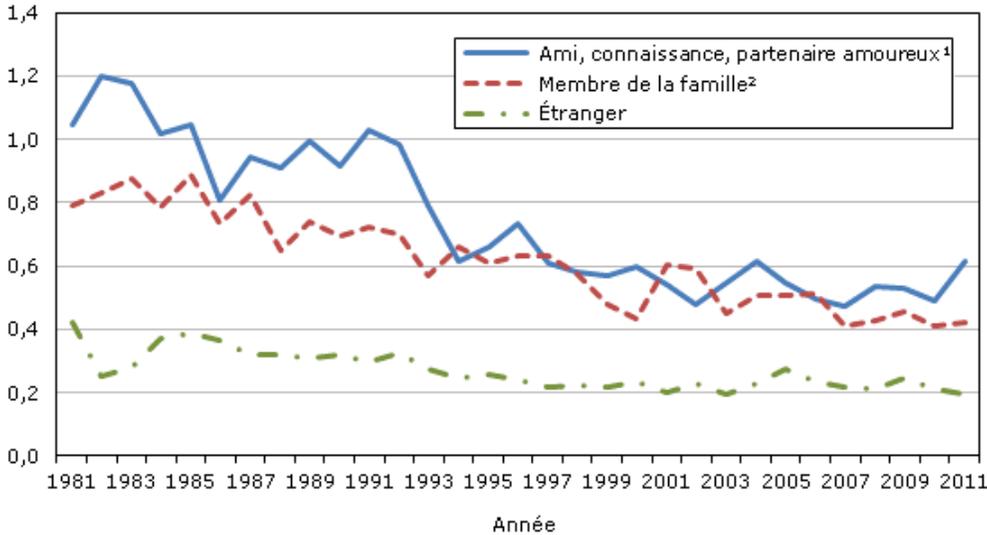
Parmi les homicides résolus en 2011, la majorité ont été commis par une personne connue de la victime. Les homicides commis par des étrangers représentaient 15 % de l'ensemble des homicides. Le taux d'homicides commis par des étrangers (0,2 homicide pour 100 000 habitants) a diminué pour une deuxième année consécutive, pour atteindre son deuxième point le plus faible en plus de 40 ans. Par ailleurs, un peu plus du tiers (34 %) de ces homicides étaient liés au trafic de drogues ou à des gangs.

Les victimes sont plus susceptibles d'être tuées aux mains d'une connaissance ou d'un ami (48 % des homicides en 2011). En 2011, 213 personnes ont été tuées par une connaissance ou un ami, soit 46 de plus qu'en 2010. Plus précisément, il y a eu 20 homicides commis par une simple connaissance de plus en 2011 qu'en 2010, 8 de plus ont été commis par un voisin, 7 de plus par un ami proche et 5 de plus par un symbole d'autorité.

Les taux d'homicides familiaux, y compris les homicides entre conjoints, sont demeurés relativement stables de 2010 à 2011 (tableau 6 et graphique 7). Les homicides familiaux ont suivi une tendance générale à la baisse au cours des 30 dernières années.

Graphique 7 Homicides selon le lien de l'auteur présumé avec la victime, Canada, 1981 à 2011

taux pour 100 000 habitants



1. Comprend les petits amis et petites amies et les autres partenaires intimes non conjugaux, les amis proches, les voisins, les symboles d'autorité, les associés et les simples connaissances.

2. Comprend les conjoints et conjointes actuels et anciens (en droit, de fait et de même sexe), les parents naturels et adoptifs, les enfants naturels et adoptés, les parents et les enfants en famille d'accueil, les frères et sœurs et les membres de la famille élargie.

Note : En 1991, des modifications ont été apportées aux catégories de « lien » afin d'y ajouter la catégorie « Relation criminelle ». Le présent graphique exclut les homicides où le lien était de nature criminelle. Par conséquent, les données antérieures à 1991 ne peuvent pas être comparées directement à celles diffusées après 1991.

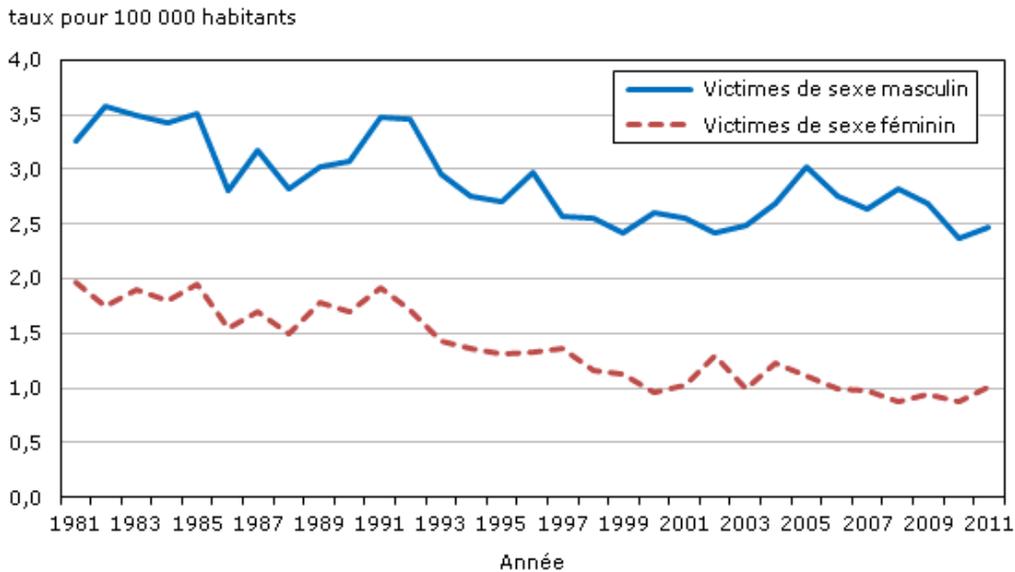
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

La hausse du nombre d'homicides est plus prononcée chez les femmes en 2011

La majorité des victimes d'homicide sont des hommes. En 2011, 422 des 598 victimes d'homicide (71 %) étaient de sexe masculin (tableau 7). Cependant, par rapport à l'année précédente, la hausse du nombre d'homicides a été un peu plus importante chez les femmes que chez les hommes. En 2011, on a compté 24 victimes féminines de plus qu'en 2010, une augmentation de 16 %, comparativement à 22 victimes masculines de plus, une augmentation de 6 % (graphique 8)⁶.

6. On a également dénombré deux victimes dont le sexe était inconnu en 2011.

Graphique 8 Homicides selon le sexe de la victime, Canada, 1981 à 2011



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Bien que le taux d'homicides ait diminué tant chez les hommes que chez les femmes au cours des 30 dernières années, la baisse a été relativement plus prononcée chez les femmes. Le taux d'homicides chez les femmes a diminué de près de 50 %, comparativement à une baisse de près de 25 % chez les hommes. En 1981, environ 4 victimes d'homicide sur 10 (38 %) étaient de sexe féminin, comparativement à 3 sur 10 (29 %) en 2011.

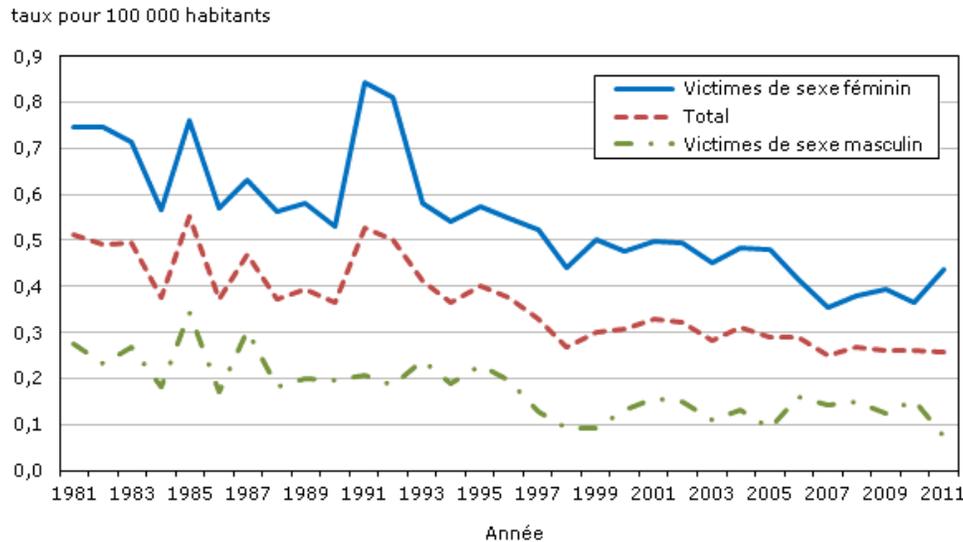
Le taux d'homicides entre partenaires intimes demeure stable au cours des dernières années

Après avoir atteint un sommet en 1975, le taux d'homicides entre partenaires intimes, qui comprennent les conjoints en droit, les conjoints de fait, les partenaires amoureux et les amants ou maîtresses (actuels et anciens), a connu une tendance générale à la baisse avant de se stabiliser à la fin des années 1990. En 2011, 89 homicides entre partenaires intimes ont été recensés (76 victimes féminines et 13 victimes masculines), soit un taux de 0,26 homicide pour 100 000 habitants⁷, presque identique au taux enregistré au cours de chacune des quatre années précédentes.

Alors que le nombre total d'homicides entre partenaires intimes est demeuré stable de 2010 à 2011, on a noté certaines différences en fonction du sexe de la victime. Le taux d'homicides sur des partenaires intimes de sexe féminin a augmenté de 19 %, soit une troisième hausse en quatre ans, alors que celui chez les partenaires intimes de sexe masculin a diminué de près de la moitié. Le taux d'homicides sur des partenaires intimes de sexe masculin (0,08 homicide pour 100 000 hommes) est à son point le plus bas depuis que l'on a commencé à recueillir ces données en 1961 (graphique 9).

7. Les taux d'homicides entre partenaires intimes qui figurent dans le présent rapport ne peuvent être comparés directement aux taux présentés dans les rapports utilisant la population de 15 ans et plus. Le présent rapport est fondé sur les taux d'homicides entre partenaires intimes pour 100 000 habitants afin d'établir des comparaisons avec les autres taux qui y sont présentés. Dans d'autres rapports, les taux d'homicides entre partenaires intimes sont calculés pour 100 000 personnes de 15 ans et plus afin de tenir compte de la population à risque. En 2011, ce taux s'établirait à 0,31 pour 100 000 personnes de 15 ans et plus.

Graphique 9 Homicides entre partenaires intimes, selon le sexe de la victime, Canada, 1981 à 2011

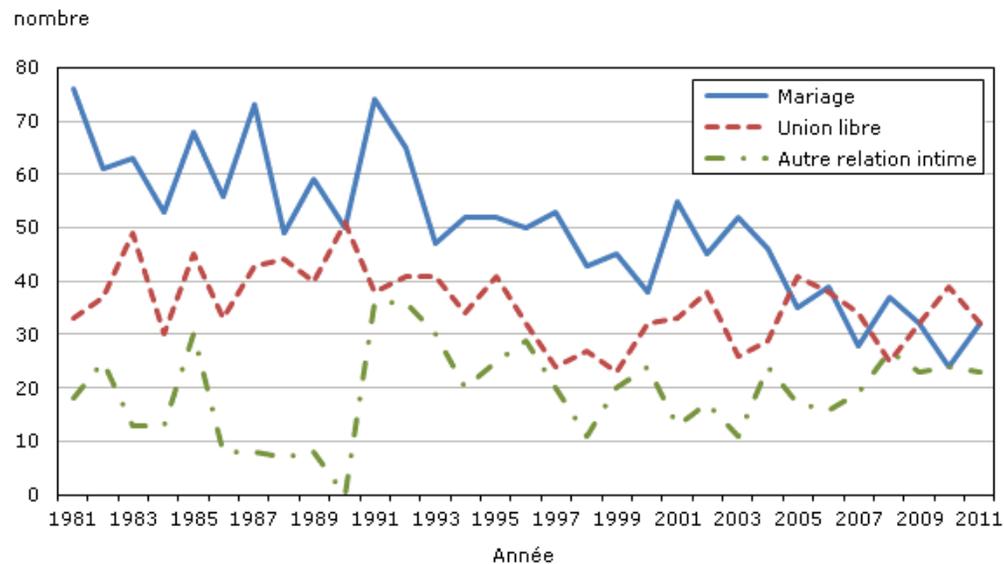


Note : Les partenaires intimes comprennent les conjoints actuels ou anciens (en droit, de fait et de même sexe), les partenaires amoureux et les autres partenaires intimes.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Parmi les homicides survenus entre partenaires intimes en 2011, 36 % étaient dans le cadre d’une union libre, 36 %, d’un mariage et 26 %, d’une autre relation intime⁸. Malgré une augmentation en 2011, le nombre d’homicides entre conjoints mariés (incluant les conjoints séparés ou divorcés) suit une tendance à la baisse depuis le début des années 1980. Par ailleurs, le nombre d’homicides entre conjoints de fait est demeuré relativement stable au cours des 30 dernières années, alors que le nombre d’homicides survenus dans le cadre d’une autre relation intime a doublé depuis 2003 (graphique 10).

Graphique 10 Homicides entre partenaires intimes, selon le type de relation, Canada, 1981 à 2011



Note : Comprend les conjoints et conjointes actuels ou anciens. Les conjoints de même sexe ont été exclus de l’analyse distinguant le mariage de l’union libre puisqu’aucune information sur le statut juridique des unions homosexuelles n’est recueillie dans le cadre de l’Enquête sur les homicides. Les autres relations intimes incluent toutefois les partenaires de même sexe n’ayant jamais été mariés ou en union libre.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

8. Le 2 % restant concernait des conjoints de même sexe, pour lesquels l’information détaillée sur le statut juridique de l’union n’est pas recueillie dans le cadre de l’Enquête sur les homicides.

Quatre victimes d'homicide sur dix sont âgées de 18 à 34 ans

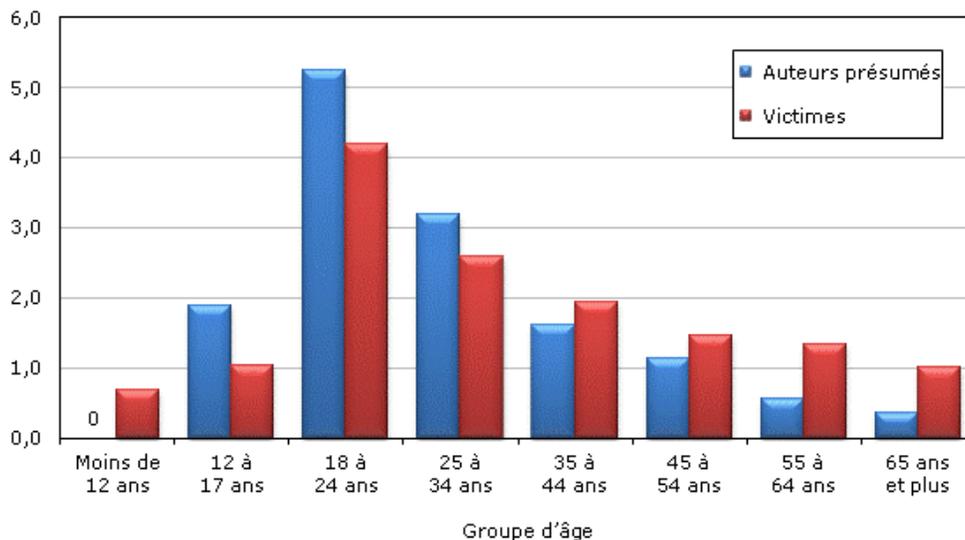
Les victimes d'homicide sont généralement jeunes. En 2011, plus de 4 victimes sur 10 (44 %) étaient âgées de 18 à 34 ans. Les jeunes adultes étaient particulièrement surreprésentés parmi les victimes tuées au moyen d'une arme de poing et dans les homicides attribuables à des gangs, représentant environ les deux tiers des victimes dans les deux cas.

Ayant affiché un taux de 4,19 homicides pour 100 000 habitants de ce groupe d'âge, les 18 à 24 ans étaient les plus à risque d'être victimes d'un homicide. Par la suite, les taux d'homicides diminuent graduellement à mesure que l'âge augmente (graphique 11).

Graphique 11

Homicides selon l'âge de la victime et de l'auteur présumé, Canada, 2011

taux pour 100 000 personnes



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides de 2011.

Les auteurs présumés d'homicide sont le plus souvent jeunes et de sexe masculin

Les auteurs présumés d'homicide sont généralement de sexe masculin. En 2011, ils représentaient 90 % des auteurs présumés d'homicide, une proportion qui est demeurée relativement stable au cours des dernières années (tableau 7). Les auteurs présumés étaient aussi plutôt jeunes, la moyenne d'âge étant de 32 ans. Le taux le plus élevé a été enregistré chez les 18 à 24 ans, il diminuait ensuite avec l'âge. Le groupe d'âge le plus jeune, les 12 à 17 ans, représentaient environ 1 auteur présumé d'homicide sur 10 (8 %) en 2011.

La plupart des auteurs présumés d'homicide n'en étaient pas à leur première infraction. Près de 6 auteurs présumés sur 10 (59 %) avaient un casier judiciaire avant l'homicide, le plus souvent en raison d'un autre crime violent. En outre, la police a déclaré que, parmi les auteurs présumés d'homicide familial, 44 % avaient des antécédents de violence familiale en lien avec la victime.

Plus de la moitié des homicides commis par des jeunes mettent en cause plus d'un auteur présumé

En 2011, on a dénombré 46 auteurs présumés de 12 à 17 ans, soit 10 de moins qu'en 2010 et 33 de moins qu'en 2009 (tableau 8).

Plus de la moitié (57 %) des jeunes auteurs présumés d'homicide ont agi avec au moins un complice, comparativement à 31 % des auteurs présumés de 18 ans et plus. Dans environ la moitié (56 %) des homicides impliquant un jeune, la victime était une connaissance ou une personne qu'au moins un des auteurs présumés connaissait par le biais d'une relation criminelle. Toutefois, près de 4 victimes sur 10 (39 %) ne connaissaient pas le ou les auteur(s) présumé(s). En outre, la police a déclaré que le tiers des jeunes auteurs présumés d'homicide étaient impliqués dans un homicide attribuable à un gang en 2011.

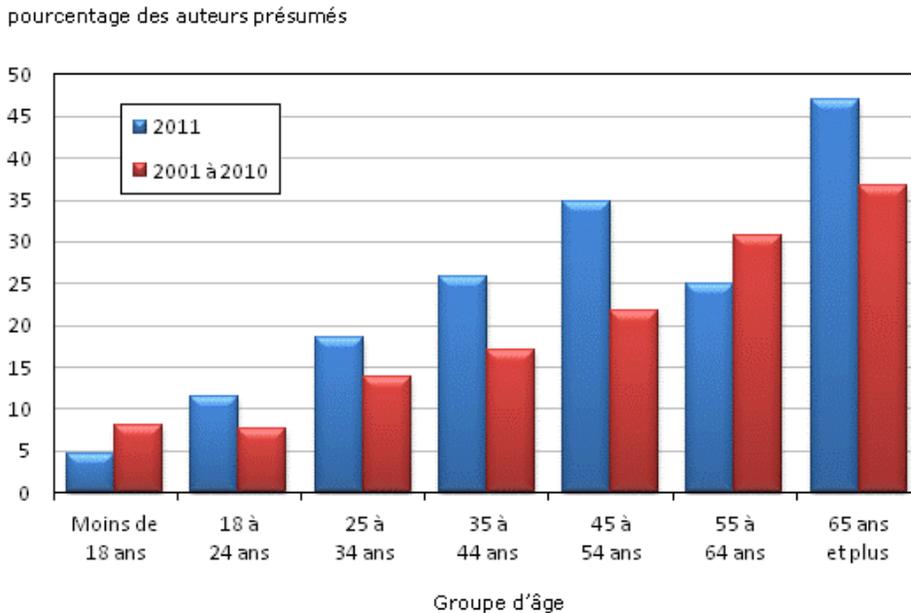
Encadré 1 L'homicide et la présence soupçonnée de troubles mentaux ou du développement

Depuis 1997, l'enquête sur les homicides recueille de l'information sur la présence d'un trouble mental ou du développement, réel ou soupçonné, chez les auteurs présumés d'homicide. Ces troubles peuvent couvrir toute une gamme de problèmes, comme la schizophrénie, les troubles psychotiques, la dépression ou le syndrome d'alcoolisme foetal. Il est important de noter que l'information est fondée sur l'évaluation du policier enquêteur et non sur le diagnostic d'un professionnel de la santé.

En 2011, la police a noté ou soupçonné un trouble mental ou du développement chez 87 auteurs présumés, soit 19 % des auteurs présumés pour lesquels cette information était disponible¹. La proportion d'auteurs présumés chez qui l'on soupçonne un trouble mental ou du développement affiche une tendance générale à la hausse depuis 2003. En 2011, cette proportion a atteint son point le plus élevé depuis 1997, soit depuis que l'on recueille ces données.

Depuis 1997, on a observé plus souvent la présence d'un trouble mental chez les auteurs présumés de sexe féminin (20 %) que chez les auteurs présumés de sexe masculin (13 %). L'âge est également un facteur important pour ce qui est de la présence d'un trouble mental. Plus un auteur présumé est âgé, plus grande est la probabilité que l'on note un trouble mental ou du développement chez lui (graphique 12).

Graphique 12
Auteurs présumés chez qui l'on soupçonne un trouble mental ou du développement, selon le groupe d'âge, Canada, 2011



Note : Le présent graphique représente les personnes chez qui l'on soupçonne un trouble mental ou du développement en proportion de tous les auteurs présumés dans chaque groupe d'âge. Exclut les auteurs présumés pour lesquels cette information était inconnue.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides de 2011.

1. La police n'a pas été en mesure de fournir cette information pour ce qui est de 16 % des auteurs présumés d'homicide en 2011.

Encadré 2 Les homicides liés à la profession

Depuis 1997, l'Enquête sur les homicides recueille des renseignements sur les homicides liés à la profession de la victime. En excluant les professions illégales, telles que la prostitution ou le trafic de drogue, la police a identifié 210 homicides directement liés à la profession légitime de la victime depuis 1997.

Près du quart des homicides liés à une profession légitime visaient une personne qui travaillait dans le secteur de l'application de la loi ou celui de la sécurité. Une proportion semblable concernait des emplois liés au commerce de détail, à l'hôtellerie ou la restauration (bars et restaurants). Toutefois, lorsque l'on tient compte du nombre de personnes qui exercent des professions précises, les chauffeurs de taxi sont les plus à risque d'être victimes d'un homicide dans le cadre de leur travail. Les policiers, les bijoutiers, les préposés de station-service, les agents de sécurité et les agents des services correctionnels affichent aussi des taux d'homicides liés à la profession relativement élevés.

Les personnes ayant des activités illégales comme « profession » principale s'exposent également aux homicides. Par exemple, depuis 1997, la police a déclaré 1 147 trafiquants de drogue et 99 prostitué(e)s ayant été tués dans l'exercice de leurs fonctions¹.

En 2011, 17 personnes ont été victimes d'un homicide directement lié à un emploi légitime, dont trois policiers et deux agents immobiliers. On a également enregistré 49 homicides liés au trafic de drogues et 5 à la prostitution.

1. Bien que la prostitution ne soit pas illégale au Canada, plusieurs activités liées au commerce du sexe sont interdites, comme le fait de communiquer avec une personne publiquement à des fins de prostitution, de vivre des produits de la prostitution et de tenir ou de fréquenter une maison de débauche.

Tableau explicatif 1
Homicides liés à la profession, selon la profession de la victime, Canada, 1997 à 2011

Profession	Nombre de victimes (1997 à 2011)	Taux annuel moyen (pour 100 000 personnes exerçant la profession)
	nombre	taux
Chauffeur de taxi	23	3,2
Policier	26	2,6
Bijoutier	2	2,4
Préposé de station-service	9	1,9
Agent de sécurité et domaines apparentés	18	1,2
Agent des services correctionnels	3	1,1
Agent financier	3	0,8
Directeur de commerce de détail	19	0,4
Directeur d'hôtel, de restaurant et de bar	7	0,3
Agent ou courtier en immobilier	3	0,3
Concierge	10	0,3

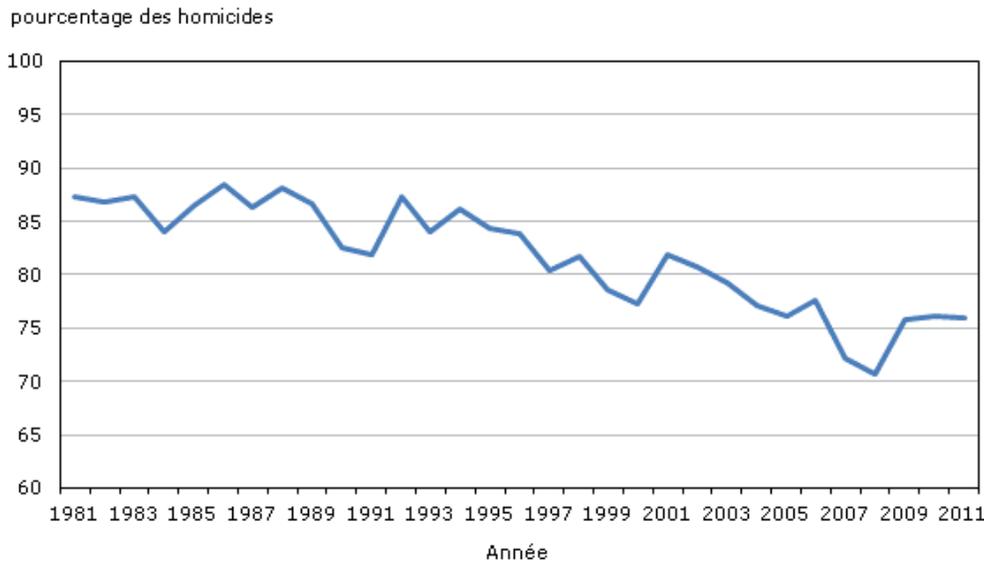
Note : Les taux ont été calculés à l'aide des données de population selon la profession tirées du Recensement de 2006.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides et Recensement de 2006.

Environ les trois quarts des homicides sont résolus

La police a résolu un peu plus des trois quarts (76 %) des homicides commis en 2011, soit une proportion semblable à celle observée au cours des deux dernières années, mais inférieure à celle constatée durant les années 1980 et 1990 (graphique 13). Le taux de classement des affaires d'homicide a diminué de façon constante du milieu des années 1980 à 2008. Cependant, il est important de souligner que certains homicides non résolus pourraient l'être éventuellement, bien que la majorité (70 %) des homicides soient résolus au cours de la première semaine (Li et Dauvergne, 2006). Quoiqu'il en soit, l'homicide demeure l'une des infractions ayant le taux de classement le plus élevé (Hotton Mahony et Turner, 2012).

Graphique 13
Homicides résolus, Canada, 1981 à 2011



Note : Les données correspondent à la proportion des homicides qui étaient résolus au moment de transmettre les données à Statistique Canada. Ainsi, un certain nombre d'homicides pourraient être résolus ultérieurement, surtout pour ce qui est des homicides survenus au cours des années plus récentes.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les taux de classement. Par exemple, les homicides attribuables à des gangs sont généralement plus complexes (Hotton Mahony et Turner, 2011). En 2011, plus de la moitié (57 %) des homicides attribuables à des gangs n'avaient pas été résolus. En fait, parmi les homicides non résolus en 2011, près de 4 sur 10 étaient attribuables à des gangs. De plus, les homicides commis par des étrangers peuvent être plus difficiles à résoudre (Ousey et Lee, 2010; Regoeczi et autres, 2000).

Ainsi, la proportion d'homicides résolus est plus élevée chez les victimes de sexe féminin que chez celles de sexe masculin. Cette différence s'explique en partie par le fait que la majorité des victimes d'homicides attribuables à des gangs qui sont plus difficile à résoudre sont de sexe masculin, alors que la majorité des victimes de sexe féminin ont été tuées par une personne qu'elles connaissaient.

Les taux de classement des homicides ayant pour victimes de jeunes adultes, particulièrement les personnes de 18 à 24 ans, ont aussi tendance à être moins élevés que la moyenne.

Tendances des homicides dans les provinces et les territoires

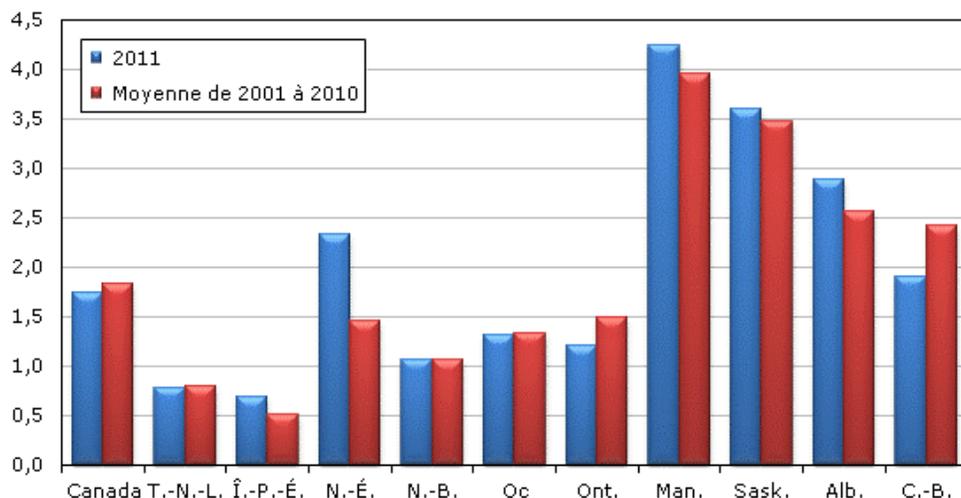
Comme c'est le cas pour la criminalité en général, le taux d'homicides est habituellement plus élevé dans les provinces de l'Ouest et les territoires. En 2011, ayant affiché 7 homicides, le Nunavut a enregistré le taux d'homicides le plus élevé, soit 21,0 homicides pour 100 000 habitants, suivi des Territoires du Nord-Ouest (6,9). Le Manitoba a enregistré le plus haut taux d'homicides (4,2) parmi les provinces pour une cinquième année consécutive, suivi de la Saskatchewan et de l'Alberta. En revanche, le Yukon a enregistré le taux le plus faible, puisqu'aucun homicide n'y a été perpétré en 2011. Il était suivi de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador.

La hausse des taux d'homicides en 2011 a été plus importante en Alberta (+39 %), au Québec (+24 %) et au Manitoba (+16 %). Toutefois, ce ne sont pas toutes les provinces qui ont inscrit une hausse. Le taux d'homicides a baissé de 16 % en Ontario en 2011 pour atteindre son point le plus bas en plus de 40 ans.

Au cours de la dernière décennie, l'Ontario et le Québec ont suivi la tendance nationale à la baisse du taux d'homicides. En revanche, la Nouvelle-Écosse, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta ont tous vu leur taux d'homicides grimper d'au moins 25 % depuis 2001 (graphique 14).

Graphique 14
Taux d'homicides selon la province, 2011

taux pour 100 000 habitants



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides de 2011.

Terre-Neuve-et-Labrador et l'Île-du-Prince-Édouard

On observe les plus faibles taux d'homicides parmi les provinces

Quatre homicides ont été dénombrés à Terre-Neuve-et-Labrador en 2011, le même nombre qu'en 2010. Terre-Neuve-et-Labrador enregistre ainsi l'un des plus faibles taux d'homicides au pays en 2011, soit 0,78 homicide par tranche de 100 000 habitants. Depuis 2001, 23 des 45 victimes d'homicide à Terre-Neuve-et-Labrador sont de sexe féminin, la seule province dont le nombre de victimes féminines dépasse le nombre de victimes masculines.

L'Île-du-Prince-Édouard a enregistré un seul homicide en 2011, le premier depuis 2008. Depuis 2001, huit homicides ont été comptabilisés sur l'île, représentant un taux annuel moyen de 0,52 homicide pour 100 000 habitants, soit le plus faible au pays. En outre, l'Île-du-Prince-Édouard est la seule province à n'avoir connu aucun homicide commis à l'aide d'une arme à feu au cours de la dernière décennie; le dernier était survenu en 1989.

Nouvelle-Écosse

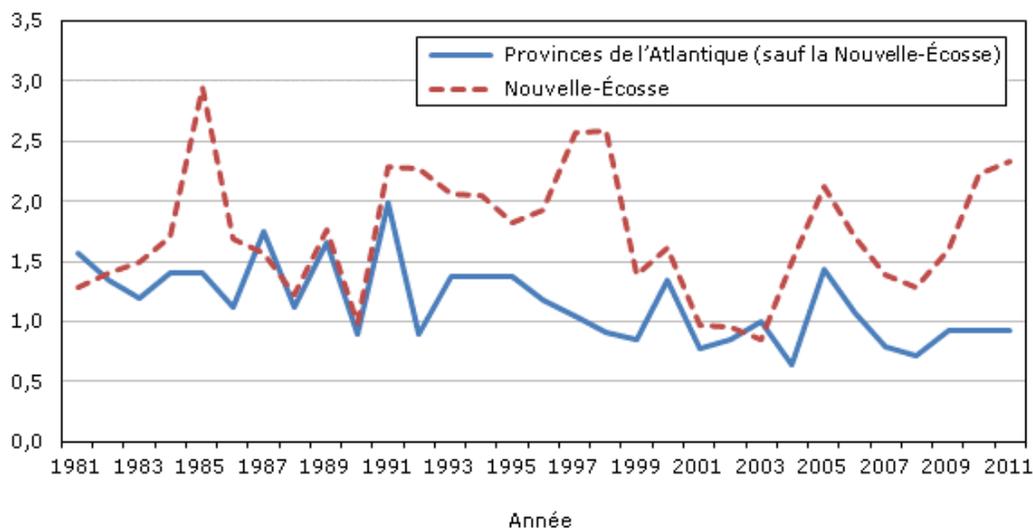
Le taux d'homicides de 2011 est le plus élevé en plus de 10 ans

La Nouvelle-Écosse a connu 22 homicides en 2011, soit un de plus que l'année précédente (graphique 15). La province enregistre ainsi en 2011 son plus haut taux d'homicides (2,33 homicides par 100 000 habitants) depuis 1998 et le plus haut taux d'une province à l'est du Manitoba.

En 2011, 7 des 22 homicides ont été commis à l'aide d'une arme à feu, ce qui confère à la Nouvelle-Écosse le plus haut taux d'homicides commis au moyen d'une arme à feu parmi les provinces, à égalité avec l'Alberta (0,74). On a également observé une augmentation des homicides attribuables à des gangs ces dernières années, surtout dans la RMR d'Halifax. Depuis 2001, 16 homicides en Nouvelle-Écosse ont été attribués à des gangs, dont 14 au cours des cinq dernières années.

Graphique 15 Homicides, provinces de l'Atlantique, 1981 à 2011

taux pour 100 000 habitants



Note : En raison du faible nombre d'homicides, Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick ont été regroupés. Veuillez consulter le tableau 1 pour les données individuelles de ces provinces.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Nouveau-Brunswick

Les victimes d'homicide sont plus âgées que dans le reste du pays

Le Nouveau-Brunswick a enregistré huit homicides en 2011, soit un de moins qu'en 2010. Son taux de 1,06 homicide pour 100 000 habitants était l'un des plus bas au pays. En outre, Moncton était l'une des quatre RMR au pays à n'avoir recensé aucun homicide en 2011. Le Nouveau-Brunswick est également la province ayant affiché le troisième plus faible taux annuel moyen d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu au cours des 10 dernières années, ne cédant du terrain qu'à l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador.

Alors que les jeunes adultes de 18 à 24 ans sont les plus à risque d'être victimes d'un homicide, ils ne représentent que 8 % des victimes au Nouveau-Brunswick depuis 2001, comparativement à 22 % dans l'ensemble du pays. En revanche, les victimes de 55 ans et plus représentaient 23 % des victimes dans la province, comparativement à une moyenne nationale de 14 %.

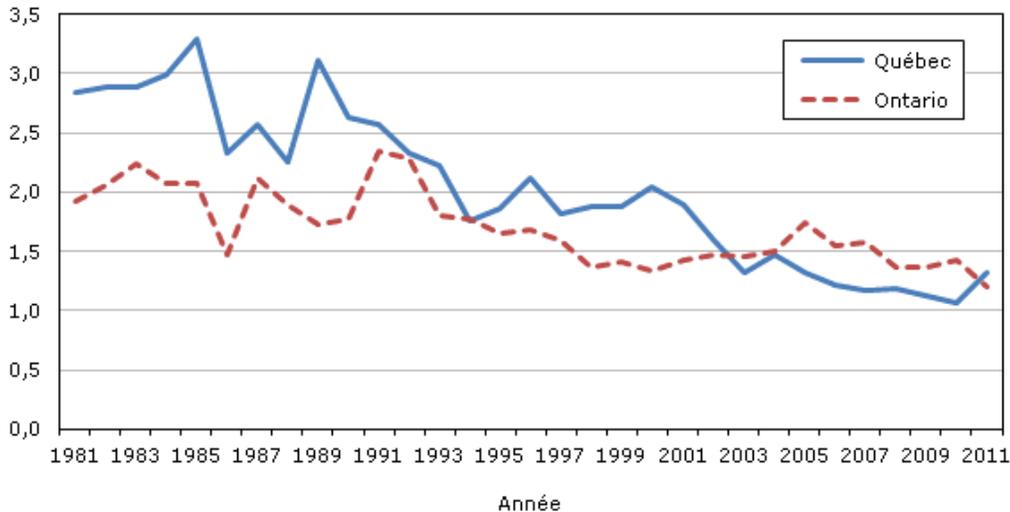
Québec

On remarque une hausse des homicides en 2011

Le Québec a inscrit 105 homicides en 2011, soit une hausse de 25 % par rapport à 2010 (graphique 16). La hausse de 2011 est surtout attribuable à une augmentation des homicides familiaux non conjugaux. Alors que le nombre d'homicides entre conjoints a légèrement diminué, le Québec a enregistré 26 homicides commis par un membre de la famille autre qu'un conjoint en 2011, soit 16 de plus qu'en 2010. Près de la moitié (46 %) de ces homicides ont été perpétrés contre une victime de moins de 18 ans.

Graphique 16
Homicides, Québec et Ontario, 1981 à 2011

taux pour 100 000 habitants



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Malgré l'augmentation du taux d'homicides au Québec, le taux de 2011 était moins de la moitié de ce qu'il était en 1985. La baisse du taux d'homicides durant cette période s'explique en partie par une diminution des homicides commis au moyen d'une arme à feu, dont le nombre est passé de 96 en 1985 à 33 en 2011. Le nombre d'homicides commis par une connaissance a également connu une baisse semblable.

Le taux d'homicides est généralement moins élevé dans les RMR du Québec qu'à l'extérieur de celles-ci. Les taux d'homicides affichés par les RMR de Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières et Saguenay étaient parmi les plus faibles au pays. Même Montréal, la plus grande RMR de la province, a déclaré un taux d'homicides inférieur à la moyenne canadienne en 2011.

Ontario

On observe le plus faible taux d'homicides en 45 ans

En 2011, 161 homicides ont été recensés en Ontario, soit 28 de moins que l'année précédente. Le taux de 1,2 homicide pour 100 000 habitants était le taux plus faible enregistré par cette province depuis 1966 et près de la moitié de ce qu'il était en 1991 (graphique 16).

Au cours des dernières années, le nombre d'homicides attribuables à des gangs a diminué. On a dénombré au moins 27 homicides par année de 2005 à 2009, 22 en 2010 et 20 en 2011. Le nombre d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu a également diminué, passant de 85 en 2005 à 47 en 2011, soit le plus faible nombre enregistré en plus de 10 ans. En 2011, davantage de personnes ont succombé à des coups de couteau en Ontario qu'à une arme à feu.

En 2011, la diminution du nombre d'homicides en Ontario s'est fait ressentir tant dans les RMR qu'à l'extérieur de celles-ci. Toronto est l'une des rares RMR de la province à avoir enregistré une légère hausse de son taux d'homicides en 2011, mais il est important de souligner que le taux qu'elle a enregistré en 2010 était son plus faible en plus de 10 ans.

Manitoba

On observe la plus importante proportion d'homicides commis par des étrangers

En 2011, la police a déclaré 53 homicides au Manitoba, soit 8 de plus qu'en 2010. Cette hausse est surtout attribuable à un plus grand nombre d'homicides enregistrés dans la RMR de Winnipeg. Le Manitoba inscrit ainsi, pour la cinquième année consécutive, le plus haut taux d'homicides parmi les provinces, soit 4,24 homicides pour 100 000 habitants, près du double du taux enregistré en 1999 (2,28).

En 2011, le Manitoba a enregistré le plus haut taux d'homicides attribuables à des gangs, soit un taux près de trois fois supérieur à la moyenne nationale. Le Manitoba se distingue également comme étant la province ayant la plus forte proportion d'homicides commis par des étrangers. Le tiers (33 %) des homicides résolus au Manitoba en 2011 ont été commis par des étrangers, une proportion qui est plus du double de celle de l'ensemble du pays (15 %).

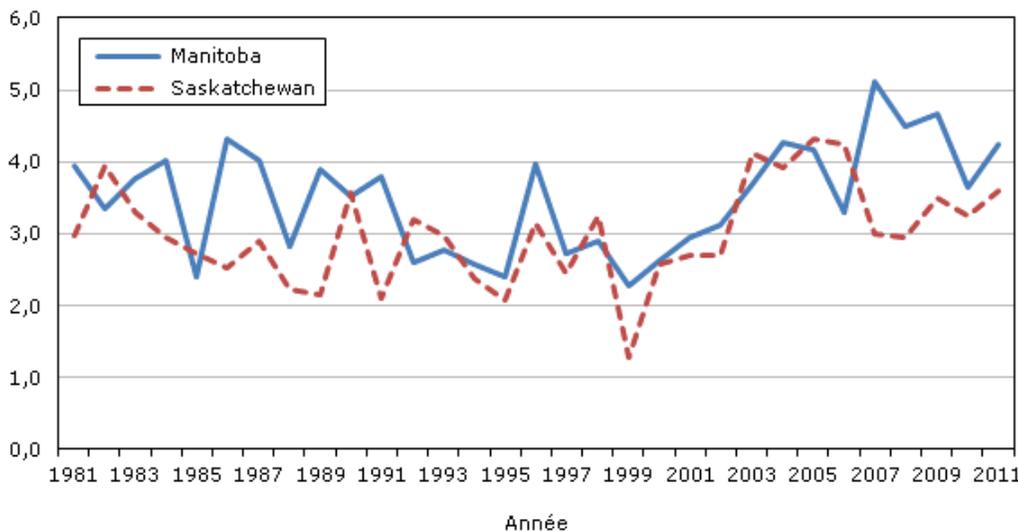
Saskatchewan

On constate le plus haut taux d'homicides depuis 2006

La Saskatchewan a connu 38 homicides en 2011, soit 4 de plus que l'année précédente. Le taux de 3,59 homicides pour 100 000 habitants est le plus élevé dans cette province depuis 2006 (graphique 17).

Graphique 17
Homicides, Manitoba et Saskatchewan, 1981 à 2011

taux pour 100 000 habitants



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

En dépit d'un certain nombre d'homicides attribuables à des gangs, la Saskatchewan a inscrit un taux d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu plutôt faible comparativement aux autres provinces de l'Ouest. Depuis 2001, 16 % des homicides de cette province ont été commis à l'aide d'une arme à feu, se traduisant par un taux annuel moyen de 0,56 homicide commis au moyen d'une arme à feu pour 100 000 habitants, un taux légèrement plus élevé que la moyenne nationale. En revanche, la Saskatchewan est la province ayant affiché le plus haut taux d'homicides commis à l'aide d'un couteau ou d'un autre instrument tranchant.

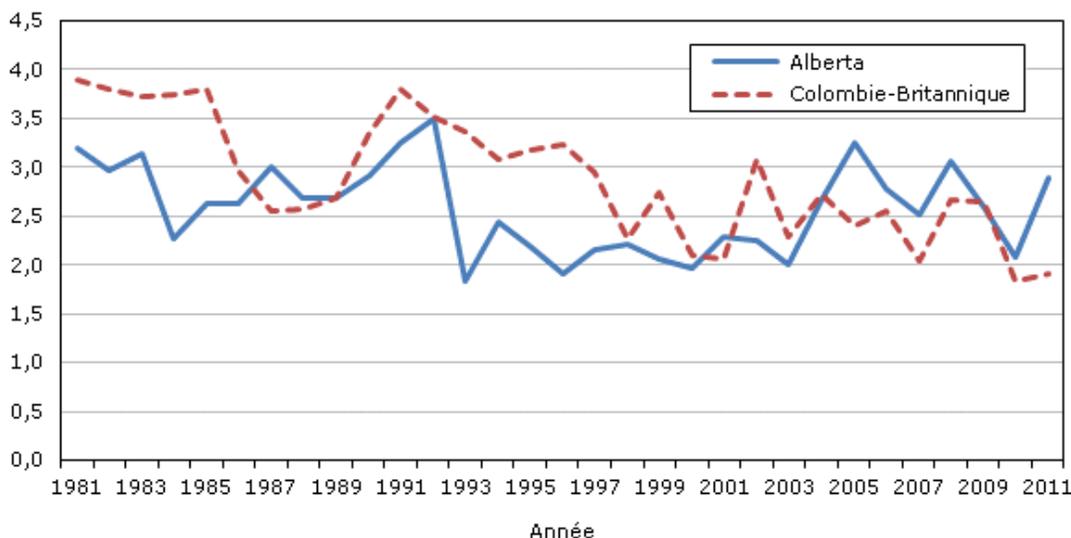
Alberta

La province partage le premier rang pour ce qui est du plus haut taux d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu à l'échelon provincial

L'Alberta a enregistré 109 homicides en 2011, soit 32 de plus que l'année précédente. Près de la moitié de ces homicides ont été commis dans la RMR d'Edmonton. Cette hausse est en grande partie attribuable aux homicides commis par des amis ou des connaissances, qui ont presque doublé. Pour leur part, les homicides familiaux sont demeurés stables. À l'instar des autres provinces des Prairies, le taux d'homicides en Alberta a amorcé une tendance à la hausse au début des années 2000 (graphique 18).

Graphique 18
Homicides, Alberta et Colombie-Britannique, 1981 à 2011

taux pour 100 000 habitants



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

En 2011, l'Alberta a enregistré 28 homicides commis au moyen d'une arme à feu. Bien que ce nombre soit beaucoup moins élevé que le sommet de 42 homicides commis au moyen d'une arme à feu atteint en 2008, cela confère néanmoins à l'Alberta le taux d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu (0,74) le plus élevé parmi les provinces, à égalité avec la Nouvelle-Écosse.

Colombie-Britannique

On remarque le plus faible taux d'homicides commis avec une arme à feu en plus de 40 ans

En 2011, 87 homicides ont été répertoriés en Colombie-Britannique, soit quatre de plus qu'en 2010. Le taux de 1,9 homicide par tranche de 100 000 habitants était le plus faible enregistré parmi les provinces à l'ouest de l'Ontario et le deuxième taux le plus faible de la Colombie-Britannique, derrière celui de 2010, depuis le milieu des années 1960.

En général, la Colombie-Britannique enregistre l'un des plus hauts taux d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu au pays. De 2001 à 2011, 37 % des homicides dans cette province ont été commis avec une arme à feu, soit un taux de 0,8 homicide pour chaque tranche de 100 000 habitants. Toutefois, en 2011, moins du quart des homicides en Colombie-Britannique ont été commis à l'aide d'une arme à feu, soit un taux de 0,4 homicide pour 100 000 habitants. Il s'agit du plus faible taux enregistré par la province en plus de 40 ans.

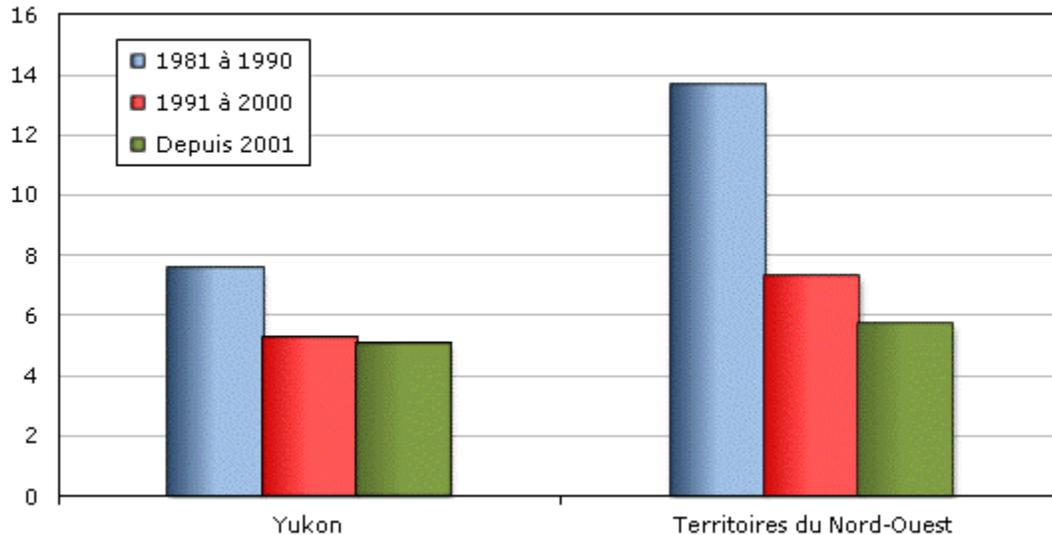
Les territoires

On observe les plus hauts taux moyens d'homicides

Le Yukon n'a enregistré aucun homicide en 2011, la première fois depuis 2006. Au cours des 10 dernières années, le Yukon a déclaré un taux annuel moyen d'homicides plus élevé que chacune des provinces, mais plus faible que les autres territoires (graphique 19). Depuis 2001, près des deux tiers (64 %) des homicides au Yukon ont été commis par des amis ou des connaissances. La proportion restante de 36 % a été commise par des membres de la famille. Il n'y a pas eu d'homicide commis par un étranger depuis 1999.

Graphique 19
Homicides, Yukon et Territoires du Nord-Ouest, 1981 à 2011

taux pour 100 000 habitants



Note : Le Nunavut ne figure pas dans le présent graphique puisqu'il est devenu un territoire en 1999. Les données des Territoires du Nord-Ouest antérieures à 1999 comprennent celles du Nunavut.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

En 2011, trois homicides ont été commis dans les Territoires du Nord-Ouest, soit deux de plus que l'année précédente. Le taux de 6,9 homicides par tranche de 100 000 habitants était le deuxième taux en importance au pays en 2011, derrière celui du Nunavut. Cependant, depuis les années 1990, les taux d'homicides dans les Territoires du Nord-Ouest sont environ la moitié de ce qu'ils étaient durant les années 1980.

Le Nunavut a enregistré sept homicides en 2011, soit un de plus qu'en 2010. Le taux de 21,0 homicides pour 100 000 habitants est de loin le plus élevé au pays. Depuis 2001, le Nunavut déclare également le taux annuel moyen le plus élevé, soit 13,6. Depuis 2001, plus du tiers (32 %) des homicides au Nunavut ont été commis par un conjoint et près du quart (23 %) par un autre membre de la famille. Le Nunavut affiche le plus haut taux d'homicides entre conjoints au pays.

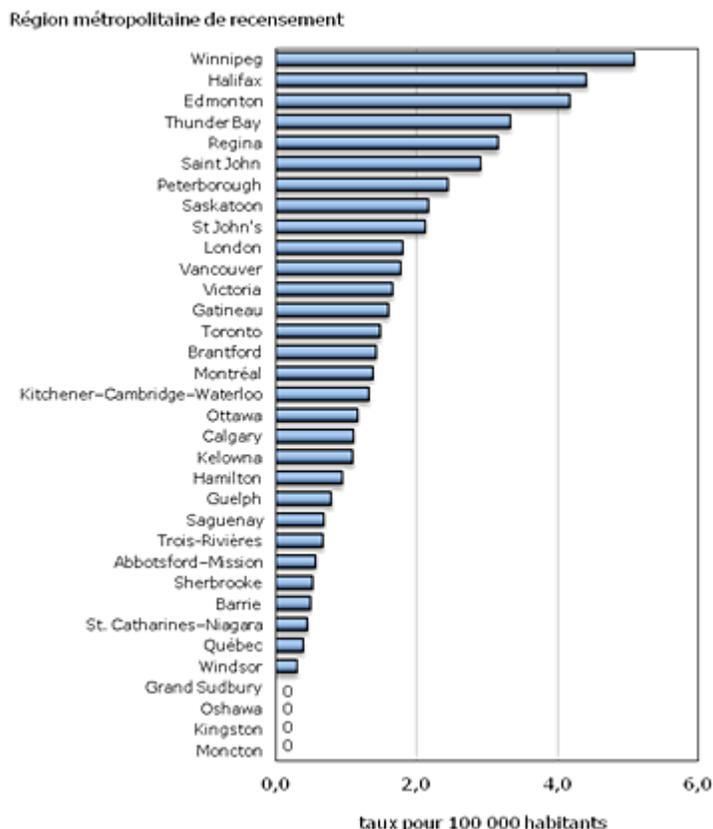
Tendances des homicides dans les régions métropolitaines de recensement

Winnipeg, Halifax et Edmonton enregistrent les plus hauts taux d'homicides en 2011

Bien qu'une proportion importante des homicides au Canada soit survenue dans les 33 RMR, les deux tiers de celles-ci ont affiché un taux d'homicides inférieur à la moyenne canadienne en 2011 (tableau 9 et graphique 20).

Graphique 20

Homicides selon la région métropolitaine de recensement, 2011



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides de 2011.

En 2011, Winnipeg, Halifax et Edmonton ont enregistré les plus hauts taux d'homicides parmi les RMR. Le nombre et le taux d'homicides enregistrés par Winnipeg et Halifax étaient les plus élevés dans ces deux RMR depuis 1981, soit l'année où les données à l'échelon des RMR ont été compilées pour la première fois.

En plus d'enregistrer le taux le plus élevé en 2011, soit 39 homicides ou un taux de 5,08 homicides pour 100 000 habitants, Winnipeg a également affiché le deuxième taux moyen en importance au cours la dernière décennie, ne cédant du terrain qu'à Regina.

Les 18 homicides (4,41 pour 100 000 habitants) inscrits par Halifax étaient de loin le nombre le plus élevé d'homicides enregistrés par la RMR depuis 1981. Au cours des dernières années, Halifax a connu un nombre relativement élevé d'homicides commis au moyen d'une arme à feu et d'homicides attribuables à des gangs.

Edmonton a déclaré 50 homicides en 2011, soit 18 de plus que l'année précédente. Le taux (4,17) était le deuxième taux en importance enregistré par la RMR depuis 1981, derrière le taux de 4,26 homicides pour 100 000 habitants enregistrés en 2005. Depuis 2004, on a compté au moins 30 homicides chaque année dans la RMR d'Edmonton. En revanche, le taux d'homicides à Calgary a diminué au cours des dernières années pour atteindre 1,10 en 2011, le plus faible taux enregistré par cette RMR depuis 2003.

Les trois plus grandes régions métropolitaines de recensement du pays déclarent une hausse de leur taux d'homicides en 2011

Parmi les trois plus grandes RMR, Vancouver a affiché le taux d'homicides (1,77) le plus élevé en 2011. Vancouver a enregistré 43 homicides, soit sept de plus que l'année précédente. Malgré cette hausse, le taux d'homicides en 2011 était le deuxième plus faible enregistré par la RMR depuis 1981. En outre, Vancouver a enregistré 15 homicides commis à l'aide d'une arme à feu en 2011, soit 0,62 homicide pour 100 000 habitants, le plus faible taux enregistré par cette RMR depuis que l'on recueille des données détaillées au niveau des RMR en 1991.

Ayant affiché 86 homicides en 2011, six de plus qu'en 2010, Toronto enregistre le plus grand nombre d'homicides parmi les RMR. Cependant, lorsque l'on tient compte de la taille de la population, le taux d'homicides de Toronto se chiffre à 1,49 homicide pour 100 000 habitants, soit un taux bien inférieur à la moyenne nationale (1,73). À l'instar de Vancouver, Toronto a inscrit un nombre d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu (35) sous la moyenne. Toronto a également inscrit le plus faible taux d'homicides attribuables à des gangs (0,24) depuis 2002.

Quant à Montréal, 54 homicides s'y sont produits en 2011, soit un taux de 1,38 homicide pour 100 000 habitants. Montréal enregistre ainsi le plus faible taux d'homicides parmi les trois principales RMR du pays pour une neuvième année consécutive. Toutefois, à l'instar des deux autres principales RMR, Montréal a enregistré davantage d'homicides en 2011 qu'en 2010, soit quatre de plus.

Résumé

En 2011, 598 homicides ont été recensés au Canada, soit 44 de plus que l'année précédente. Alors qu'on notait une augmentation des homicides commis avec un couteau ou un autre instrument tranchant, le taux d'homicides pour 100 000 habitants commis à l'aide d'une arme à feu atteignait son point le plus faible en près de 50 ans. Le nombre d'homicides commis par un ami ou une connaissance a augmenté substantiellement en 2011, alors que le taux d'homicides commis par un étranger a atteint son deuxième point le plus faible en 40 ans. Par ailleurs, les homicides familiaux de même que les homicides attribuables à des gangs sont demeurés relativement stables.

Les taux d'homicides les plus élevés au pays ont été observés dans les territoires, à l'exception du Yukon, le seul secteur de compétence à n'enregistrer aucun homicide. Parmi les provinces, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta ont affiché les taux d'homicides les plus élevés. Ces provinces ont également enregistré les plus hauts taux d'homicides attribuables à des gangs. L'Alberta, le Québec et le Manitoba ont inscrit les plus importantes hausses en 2011. En revanche, le taux d'homicides en Ontario s'est replié pour atteindre son point le plus faible en plus de 40 ans.

Winnipeg a inscrit le plus haut taux d'homicides parmi les RMR. Halifax, qui a connu une hausse des homicides attribuables à des gangs et des homicides commis à l'aide d'une arme à feu au cours des dernières années, a enregistré le deuxième taux en importance, et le plus haut taux dans cette RMR depuis que les données ont été rendues publiques en 1981. Edmonton a enregistré le troisième taux en importance. Les trois plus grandes RMR, Toronto, Montréal et Vancouver ont enregistré une hausse de leur taux d'homicides en 2011. Toutefois, les deux tiers des RMR ont enregistré un taux d'homicides inférieur à la moyenne nationale.

Description de l'enquête

L'Enquête sur les homicides recueille des données auprès de la police sur les caractéristiques de l'ensemble des affaires, des victimes et des auteurs présumés d'homicide au Canada. Dans le cadre de l'Enquête sur les homicides, la collecte de renseignements sur l'ensemble des meurtres a commencé en 1961, puis le champ de l'Enquête s'est élargi en 1974 afin d'inclure les affaires d'infanticide et d'homicide involontaire coupable. Les renseignements sur ces affaires ne sont pas disponibles pour les années antérieures à 1974, mais des chiffres tirés du Programme de déclaration uniforme de la criminalité le sont, et ils sont pris en compte dans les totaux historiques globaux.

Lorsque la police prend connaissance d'un homicide, le service de police qui mène l'enquête remplit les questionnaires de l'Enquête sur les homicides, puis les envoie à Statistique Canada. Certaines affaires d'homicide sont portées à la connaissance de la police des mois ou des années après avoir été commis. Ces affaires sont comptées dans l'année au cours de laquelle la police en a été informée. Les renseignements sur les auteurs présumés d'homicide sont disponibles seulement pour les affaires résolues (c.-à-d. celles dans lesquelles au moins un auteur présumé a été identifié). Les caractéristiques des auteurs présumés sont mises à jour à mesure que les affaires d'homicide sont résolues et que de nouveaux renseignements sont envoyés aux responsables de l'Enquête sur les homicides. En ce qui concerne les affaires comptant plus d'un auteur présumé, seul le lien de l'auteur présumé le plus proche de la victime est consigné.

Des données supplémentaires sont disponibles sans frais à partir de CANSIM : tableaux 253-0001 à 253-0007.

Références

BRENNAN, S. 2012. « Statistiques sur les crimes déclarés par la police, 2011 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, (site consulté le 30 octobre 2012).

CHIRICOS, T., K. PADGETT et M. GERTZ. 2000. « Fear, TV News, and the reality of crime », *Criminology*, vol. 38, n° 3, août, p. 755 à 786.

HOTTON MAHONY, T., et J. TURNER. 2012. « Les taux de classement des affaires déclarées par la police au Canada, 2010 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, (site consulté le 30 octobre 2012).

LI, G., et M. DAUVERGNE. 2006. « L'homicide au Canada, 2005 », *Juristat*, vol. 26, n° 6, produit n° 85-002-XIF au catalogue de Statistique Canada, (site consulté le 30 octobre 2012).

NIVETTE, A. 2011. « Cross-national predictors of crime: a meta-analysis », *Homicide Studies*, vol. 15, n° 2, p. 103 à 131.

OUSEY, G.C., et M.R. LEE. 2010. « To know the unknown: The decline in homicide clearance rates: 1980-2000 », *Criminal Justice Review*, vol. 35, n° 2, p. 141 à 158.

REGOECZI, W.C., L.W. KENNEDY et R.A. SILVERMAN. 2000. « Uncleared homicides—a Canada/United States comparison », *Homicide Studies*, vol. 4, n° 2, p. 135 à 161.

ROMER, D., K.J. HALL et S. ADAY. 2003. « Television, News and the cultivation of fear of crime », *Journal of Communications*, vol. 53, n° 1, mars, p. 88 à 104.

VAN DIJK, J. 2008. *The World of Crime: Breaking the Silence on Problems of Security, Justice, and Development Across the World*, Sage Publications.

Tableau 1a
Nombre d'homicides selon la province ou le territoire, 1981 à 2011

Année	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B. ¹	Yn	T.N.-O. ²	Nt	Canada
	nombre													
1981	4	1	11	17	186	170	41	29	73	110	1	5	..	648
1982	6	0	12	13	190	184	35	39	70	109	2	7	..	667
1983	6	0	13	11	190	202	40	33	75	108	1	3	..	682
1984	6	0	15	14	198	190	43	30	54	110	2	5	..	667
1985 ³	5	1	26	14	219	193	26	28	63	113	6	10	..	704
1986	4	0	15	12	156	139	47	26	64	89	3	14	..	569
1987	5	0	14	20	174	204	44	30	73	78	0	2	..	644
1988	7	1	11	8	154	186	31	23	66	80	1	8	..	576
1989	5	1	16	18	215	175	43	22	67	86	2	7	..	657
1990	0	1	9	12	184	182	39	36	74	110	1	12	..	660
1991	10	2	21	17	181	245	42	21	84	128	0	3	..	754
1992	2	0	21	11	166	242	29	32	92	122	2	13	..	732
1993	7	2	19	11	159	192	31	30	49	120	0	7	..	627
1994	4	1	19	15	126	192	29	24	66	113	3	4	..	596
1995	5	1	17	14	135	181	27	21	60	120	4	3	..	588
1996	7	1	18	9	154	187	45	32	53	125	0	4	..	635
1997	7	0	24	8	132	178	31	25	61	116	1	3	..	586
1998	7	1	24	5	137	156	33	33	64	90	3	5	..	558
1999	2	1	13	9	137	162	26	13	61	110	1	1	2	538
2000	6	3	15	10	150	156	30	26	59	85	2	1	3	546
2001	1	2	9	8	140	170	34	27	70	84	1	4	3	553
2002	2	1	9	9	118	178	36	27	70	126	0	4	2	582
2003	5	1	8	8	99	178	43	41	64	94	1	4	3	549
2004	2	0	14	7	111	187	50	39	86	113	7	4	4	624
2005	11	0	20	9	100	219	49	43	108	101	1	0	2	663
2006	7	1	16	7	93	196	39	42	95	108	0	0	2	606
2007	3	0	13	8	90	202	61	30	88	88	2	2	7	594
2008	5	2	12	3	92	176	54	30	110	117	3	3	4	611
2009	1	0	15	12	88	178	57	36	95	118	2	2	6	610
2010	4	0	21	9	84	189	45	34	77	83	1	1	6	554
2011	4	1	22	8	105	161	53	38	109	87	0	3	7	598

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Par suite des enquêtes effectuées à Port Coquitlam, en Colombie-Britannique, la police a déclaré 5 homicides en 2007, 5 homicides en 2004, 7 homicides en 2003 et 15 homicides en 2002 qui ont eu lieu au cours d'années précédentes.

2. Les données antérieures à 1999 comprennent le Nunavut.

3. Exclut les 329 victimes tuées dans l'affaire « Air India ».

Note : Un faible nombre d'homicides pris en compte dans le total d'une année donnée pourraient en réalité s'être produits au cours d'une année antérieure. Les homicides sont comptés dans l'année au cours de laquelle la police en prend connaissance.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Tableau 1b
Taux d'homicides selon la province ou le territoire, 1981 à 2011

Année	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B. ¹	Yn	T.N.-O. ²	Nt	Canada	Variation en
															pourcentage pour le Canada par rapport à l'année précédente
taux															pourcentage
1981	0,70	0,81	1,29	2,41	2,84	1,93	3,96	2,97	3,18	3,90	4,18	10,51	..	2,61	8,12
1982	1,04	0,00	1,40	1,84	2,89	2,06	3,34	3,95	2,96	3,79	8,17	14,14	..	2,66	1,71
1983	1,04	0,00	1,50	1,54	2,88	2,23	3,77	3,29	3,14	3,72	4,23	5,88	..	2,69	1,24
1984	1,03	0,00	1,71	1,94	2,99	2,07	4,01	2,95	2,26	3,73	8,36	9,51	..	2,60	-3,12
1985 ³	0,86	0,78	2,94	1,93	3,29	2,08	2,40	2,73	2,62	3,80	24,63	18,38	..	2,72	4,59
1986	0,69	0,00	1,69	1,65	2,33	1,47	4,31	2,53	2,63	2,96	12,26	25,60	..	2,18	-19,98
1987	0,87	0,00	1,57	2,75	2,57	2,12	4,01	2,90	3,00	2,56	0,00	3,63	..	2,43	11,69
1988	1,22	0,77	1,23	1,10	2,25	1,89	2,81	2,24	2,69	2,57	3,76	14,37	..	2,15	-11,72
1989	0,87	0,77	1,77	2,45	3,10	1,73	3,90	2,16	2,69	2,69	7,38	12,27	..	2,41	12,03
1990	0,00	0,77	0,99	1,62	2,63	1,77	3,53	3,57	2,91	3,34	3,60	20,37	..	2,38	-1,05
1991	1,73	1,53	2,29	2,28	2,56	2,35	3,79	2,09	3,24	3,79	0,00	4,92	..	2,69	12,88
1992	0,34	0,00	2,28	1,47	2,34	2,29	2,61	3,19	3,49	3,52	6,64	20,86	..	2,58	-4,07
1993	1,21	1,51	2,06	1,47	2,22	1,80	2,77	2,98	1,84	3,36	0,00	11,04	..	2,19	-15,28
1994	0,70	0,75	2,05	2,00	1,75	1,77	2,58	2,38	2,44	3,07	10,10	6,15	..	2,06	-5,98
1995	0,88	0,74	1,83	1,86	1,87	1,65	2,39	2,07	2,19	3,18	13,14	4,52	..	2,01	-2,36
1996	1,25	0,74	1,93	1,20	2,13	1,69	3,97	3,14	1,91	3,23	0,00	5,93	..	2,14	6,87
1997	1,27	0,00	2,57	1,06	1,81	1,59	2,73	2,46	2,16	2,94	3,15	4,44	..	1,96	-8,63
1998	1,30	0,74	2,58	0,67	1,88	1,37	2,90	3,24	2,21	2,26	9,63	7,44	..	1,85	-5,57
1999	0,37	0,73	1,39	1,20	1,87	1,41	2,28	1,28	2,07	2,74	3,25	2,46	7,46	1,77	-4,37
2000	1,14	2,20	1,61	1,33	2,04	1,34	2,61	2,58	1,96	2,10	6,57	2,47	10,91	1,78	0,54
2001	0,19	1,46	0,97	1,07	1,89	1,43	2,95	2,70	2,29	2,06	3,32	9,79	10,66	1,78	0,20
2002	0,38	0,73	0,96	1,20	1,59	1,47	3,11	2,71	2,24	3,07	0,00	9,60	6,94	1,86	4,12
2003	0,96	0,73	0,85	1,07	1,32	1,45	3,69	4,11	2,01	2,28	3,23	9,40	10,23	1,74	-6,52
2004	0,39	0,00	1,49	0,93	1,47	1,51	4,26	3,91	2,65	2,72	22,24	9,24	13,40	1,95	12,59
2005	2,14	0,00	2,13	1,20	1,32	1,75	4,16	4,33	3,25	2,41	3,13	0,00	6,59	2,06	5,25
2006	1,37	0,73	1,71	0,94	1,22	1,55	3,29	4,23	2,78	2,55	0,00	0,00	6,49	1,86	-9,53
2007	0,59	0,00	1,39	1,07	1,17	1,58	5,11	3,00	2,51	2,04	6,14	4,59	22,38	1,80	-3,03
2008	0,99	1,43	1,28	0,40	1,19	1,36	4,48	2,96	3,06	2,67	9,06	6,87	12,65	1,83	1,66
2009	0,20	0,00	1,60	1,60	1,12	1,36	4,68	3,50	2,59	2,65	5,94	4,58	18,61	1,81	-1,38
2010	0,78	0,00	2,22	1,20	1,06	1,43	3,65	3,26	2,07	1,83	2,89	2,28	18,27	1,62	-10,24
2011	0,78	0,69	2,33	1,06	1,32	1,20	4,24	3,59	2,88	1,90	0,00	6,87	21,01	1,73	6,83

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Par suite des enquêtes effectuées à Port Coquitlam, en Colombie-Britannique, la police a déclaré 5 homicides en 2007, 5 homicides en 2004, 7 homicides en 2003 et 15 homicides en 2002 qui ont eu lieu au cours d'années précédentes.

2. Les données antérieures à 1999 comprennent le Nunavut.

3. Exclut les 329 victimes tuées dans l'affaire « Air India ».

Note : Un faible nombre d'homicides pris en compte dans le total d'une année donnée pourraient en réalité s'être produits au cours d'une année antérieure. Les homicides sont comptés dans l'année au cours de laquelle la police en prend connaissance.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Tableau 2
Homicides selon la méthode ayant causé le décès, Canada, 2001 à 2011

Année	Arme à feu		Couteau / Arme pointue		Coups		Étranglement ou suffocation		Véhicule		Empoisonnement	
	nombre de victimes	%	nombre de victimes	%	nombre de victimes	%	nombre de victimes	%	nombre de victimes	%	nombre de victimes	%
2001	171	31,4	171	31,4	122	22,4	47	8,6	5	0,9	8	1,5
2002	152	27,1	182	32,5	126	22,5	67	12,0	7	1,3	3	0,5
2003	161	30,6	142	26,9	121	23,0	65	12,3	6	1,1	6	1,1
2004	173	28,3	205	33,6	137	22,4	63	10,3	6	1,0	8	1,3
2005	223	34,4	198	30,6	144	22,2	47	7,3	4	0,6	7	1,1
2006	190	32,0	210	35,4	119	20,1	48	8,1	9	1,5	1	0,2
2007 ^r	188	32,9	190	33,3	118	20,7	52	9,1	16	2,8	0	0,0
2008 ^r	201	33,7	201	33,7	123	20,6	45	7,5	9	1,5	5	0,8
2009 ^r	182	30,5	210	35,2	118	19,8	46	7,7	13	2,2	9	1,5
2010 ^r	171	32,0	165	30,8	116	21,7	41	7,7	17	3,2	4	0,7
2011	158	27,4	204	35,4	125	21,7	40	6,9	15	2,6	3	0,5

Tableau 2 (suite)
Homicides selon la méthode ayant causé le décès, Canada, 2001 à 2011

Année	Incendie (inhalation de fumée, brûlures)		Syndrome du bébé secoué		Autre méthode ¹		Méthode inconnue		Total	
	nombre de victimes	%	nombre de victimes	%	nombre de victimes	%	nombre de victimes	%	nombre de victimes	%
2001	8	1,5	8	1,5	5	0,9	8	...	553	100
2002	9	1,6	8	1,4	6	1,1	22	...	582	100
2003	12	2,3	8	1,5	6	1,1	22	...	549	100
2004	13	2,1	5	0,8	1	0,2	13	...	624	100
2005	10	1,5	12	1,9	3	0,5	15	...	663	100
2006	12	2,0	3	0,5	1	0,2	13	...	606	100
2007 ^r	4	0,7	2	0,4	1	0,2	23	...	594	100
2008 ^r	7	1,2	3	0,5	3	0,5	14	...	611	100
2009 ^r	12	2,0	4	0,7	2	0,3	14	...	610	100
2010 ^r	11	2,1	4	0,7	6	1,1	19	...	554	100
2011	21	3,6	4	0,7	7	1,2	21	...	598	100

... n'ayant pas lieu de figurer
^r révisé

1. Comprend le froid ou l'hypothermie, l'inanition et la déshydratation ainsi que les autres méthodes non précisées.

Note : En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100. Les estimations pour les années antérieures à 2011 peuvent être différentes des chiffres déjà publiés en raison de la mise à jour régulière des fichiers de données pour tenir compte des nouveaux renseignements reçus.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Tableau 3

Homicides commis à l'aide d'une arme à feu, selon le type d'arme à feu, Canada, 2001 à 2011

Année	Type d'arme à feu							
	Arme de poing		Carabine ou fusil de chasse		Carabine ou fusil de chasse à canon scié		Arme à feu entièrement automatique	
	nombre de victimes	pourcentage ²	nombre de victimes	pourcentage ²	nombre de victimes	pourcentage ²	nombre de victimes	pourcentage ²
2001	110	65,5	46	27,4	7	4,2	3	1,8
2002	98	66,7	40	27,2	6	4,1	3	2,0
2003	110	70,1	32	20,4	13	8,3	2	1,3
2004	112	67,5	37	22,3	15	9,0	2	1,2
2005	130	62,5	59	28,4	11	5,3	7	3,4
2006	110	62,2	38	21,5	25	14,1	2	1,1
2007 ^r	126	70,8	32	18,0	17	9,6	2	1,1
2008 ^r	124	68,5	35	19,3	17	9,4	4	2,2
2009 ^r	113	68,1	32	19,3	14	8,4	6	3,6
2010 ^r	101	63,9	36	22,8	14	8,9	5	3,2
2011	94	65,7	30	21,0	15	10,5	2	1,4

Tableau 3 (suite)

Homicides commis à l'aide d'une arme à feu, selon le type d'arme à feu, Canada, 2001 à 2011

Année	Type d'arme à feu					
	Autres armes de type arme à feu ¹		Type d'arme à feu inconnu		Total	
	nombre de victimes	pourcentage ²	nombre de victimes	pourcentage ²	nombre de victimes	Homicides commis avec une arme à feu en pourcentage de tous les homicides ³
2001	2	1,2	3	...	171	31,4
2002	0	0,0	5	...	152	27,1
2003	0	0,0	4	...	161	30,6
2004	0	0,0	7	...	173	28,3
2005	1	0,5	15	...	223	34,4
2006	2	1,1	13	...	190	32,0
2007 ^r	1	0,6	10	...	188	32,9
2008 ^r	1	0,6	20	...	201	33,7
2009 ^r	1	0,6	16	...	182	30,5
2010 ^r	2	1,3	13	...	171	32,0
2011	2	1,4	15	...	158	27,4

... n'ayant pas lieu de figurer

^r révisé

1. Comprend, entre autres, les clouuses et les fusils à plomb.

2. Il s'agit du pourcentage des homicides commis à l'aide d'une arme à feu (excluant les homicides pour lesquels le type d'arme à feu était inconnu).

3. Les affaires pour lesquelles la cause du décès était inconnue ont été exclues du total ayant servi à calculer les pourcentages.

Note : En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100. Les estimations pour les années antérieures à 2011 peuvent être différentes des chiffres déjà publiés en raison de la mise à jour régulière des fichiers de données pour tenir compte des nouveaux renseignements reçus.**Source :** Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Tableau 4

Homicides commis à l'aide d'une arme à feu et homicides attribuables à des gangs, certaines régions métropolitaines de recensement du Canada, 2011

Régions métropolitaines de recensement ¹	Homicides commis à l'aide d'une arme à feu					
	2011			2001 à 2010		
	nombre	taux ²	pourcentage de tous les homicides ³	nombre	taux annuel moyen ²	pourcentage de tous les homicides ³
Toronto	35	0,61	40,7	445	0,84	47,5
Montréal	19	0,48	35,8	208	0,56	37,1
Vancouver	15	0,62	38,5	213	0,96	43,9
Ottawa ⁴	3	0,32	27,3	27	0,30	27,8
Calgary	3	0,24	23,1	56	0,50	25,8
Edmonton	13	1,08	27,7	99	0,93	31,1
Winnipeg	8	1,04	20,5	59	0,82	23,6
Québec	0	0,00	0,0	2	0,03	4,7
Hamilton	0	0,00	0,0	16	0,23	16,3
Kitchener–Cambridge–Waterloo	0	0,00	0,0	5	0,10	11,6
Halifax	7	1,72	38,9	26	0,68	35,6

Tableau 4 (suite)

Homicides commis à l'aide d'une arme à feu et homicides attribuables à des gangs, certaines régions métropolitaines de recensement du Canada, 2011

Régions métropolitaines de recensement ¹	Homicides attribuables à des gangs					
	2011			2001 à 2010		
	nombre	taux ²	pourcentage de tous les homicides	nombre	taux annuel moyen ²	pourcentage de tous les homicides
Toronto	14	0,24	16,3	209	0,39	22,1
Montréal	15	0,38	27,8	141	0,38	25,0
Vancouver	9	0,37	20,9	125	0,57	23,3
Ottawa ⁴	3	0,32	27,3	11	0,12	10,3
Calgary	1	0,08	7,1	46	0,41	20,9
Edmonton ⁵	11	0,92	22,0	84	0,79	25,6
Winnipeg	10	1,30	25,6	49	0,68	19,3
Québec	1	0,13	33,3	4	0,06	8,9
Hamilton	0	0,00	0,0	9	0,13	9,0
Kitchener–Cambridge–Waterloo	0	0,00	0,0	4	0,08	9,1
Halifax	2	0,49	11,1	9	0,23	12,2

1. Une région métropolitaine de recensement (RMR) est composée d'une ou de plusieurs municipalités voisines situées autour d'un noyau urbain. Une RMR doit compter au moins 100 000 habitants, dont au moins 50 000 vivent dans le noyau urbain. Pour faire partie de la RMR, les municipalités adjacentes doivent être fortement intégrées à la région urbaine centrale, le degré d'intégration étant mesuré par le débit de la migration quotidienne calculé à partir des données du recensement. Une RMR est normalement desservie par plus d'un service de police.

2. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants à partir des estimations révisées de la population au 1^{er} juillet fournies par la Division de la démographie de Statistique Canada.

3. Le calcul des pourcentages exclut les homicides pour lesquels l'information était inconnue.

4. Ottawa représente la partie de la RMR d'Ottawa–Gatineau qui est située en Ontario.

5. Comprend un homicide survenu dans un centre de détention.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides de 2011.

Tableau 5
Nombre d'homicides attribuables à des gangs, selon la région, 2001 à 2011

Année	Atlantique		Québec		Ontario		Manitoba		Saskatchewan	
	nombre	taux ¹	nombre	taux ¹	nombre	taux ¹	nombre	taux ¹	nombre	taux ¹
2001	0	0,00	23	0,31	19	0,16	4	0,35	1	0,10
2002	0	0,00	7	0,09	19	0,16	4	0,35	0	0,00
2003	1	0,04	15	0,20	38	0,31	6	0,52	4	0,40
2004	0	0,00	18	0,24	17	0,14	5	0,43	4	0,40
2005	1	0,04	24	0,32	31	0,25	5	0,42	5	0,50
2006	1	0,04	23	0,30	27	0,21	7	0,59	9	0,91
2007	2	0,09	22	0,29	29	0,23	11	0,92	9	0,90
2008	1	0,04	21	0,27	31	0,24	14	1,16	2	0,20
2009	5	0,21	21	0,27	34	0,26	12	0,98	4	0,39
2010	5	0,21	19	0,24	22	0,17	5	0,41	10	0,96
2011	3	0,13	21	0,26	20	0,15	12	0,96	9	0,85

Tableau 5 (suite)
Nombre d'homicides attribuables à des gangs, selon la région, 2001 à 2011

Année	Alberta		Colombie-Britannique		Territoires		Canada	
	nombre	taux ¹	nombre	taux ¹	nombre	taux ¹	nombre	taux ¹
2001	4	0,13	10	0,25	0	0,00	61	0,20
2002	9	0,29	7	0,17	0	0,00	46	0,15
2003	8	0,25	12	0,29	0	0,00	84	0,27
2004	14	0,43	16	0,39	0	0,00	74	0,23
2005	23	0,69	16	0,38	0	0,00	105	0,33
2006	22	0,64	13	0,31	0	0,00	102	0,31
2007	20	0,57	24	0,56	1	0,93	118	0,36
2008	35	0,97	34	0,78	0	0,00	138	0,41
2009	13	0,35	35	0,78	0	0,00	124	0,37
2010	11	0,30	23	0,51	0	0,00	95	0,28
2011	16	0,42	14	0,31	0	0,00	95	0,28

1. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants à partir des estimations révisées de la population au 1^{er} juillet fournies par la Division de la démographie de Statistique Canada.

Note : Avant 2005, on demandait à la police si l'homicide était attribuable à un gang ou non. En 2005, la question a été modifiée pour donner à la police le choix entre les deux possibilités suivantes : (a) oui, attribuable à un gang ou (b) soupçonné d'être attribuable à un gang. Ainsi, il est possible qu'un faible nombre d'affaires soupçonnées d'être attribuable à un gang ait été exclu des chiffres antérieurs à 2005.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Tableau 6
Homicides résolus, selon le lien de l'auteur présumé avec la victime, Canada, 2011

Type de lien ¹ (auteur présumé)	2011		Moyenne 2001 à 2010	
	nombre de victimes	pourcentage	nombre de victimes	pourcentage
Lien de parenté	145	32,6	158	34,9
Relation conjugale	66	14,9	76	16,2
Conjoint ou conjointe en droit	23	5,2	26	5,8
Conjoint ou conjointe de fait	29	6,5	29	6,5
Conjoint ou conjointe en droit séparé ou divorcé	9	2,0	13	2,9
Conjoint ou conjointe de fait séparé ²	3	0,7	7	1,6
Conjoint ou conjointe de même sexe ³	2	0,5	1	0,2
Autre lien de parenté	79	17,8	85	18,8
Père ou mère ⁴	27	6,1	31	6,8
Fils ou fille ⁴	23	5,2	21	4,6
Frère ou sœur	13	2,9	10	2,2
Membre de la famille élargie ⁵	16	3,6	23	5,1
Connaissances	213	47,9	171	37,7
Amie proche	33	7,4	31	7,0
Relation intime ⁶	23	5,3	19	4,2
Voisin ou voisine	21	4,7	13	2,8
Symbole d'autorité	7	1,6	2	0,3
Associé	10	2,3	8	1,8
Simple connaissance	119	26,7	98	21,7
Personne associée à des fins criminelles ⁷	19	4,3	50	11,2
Étranger	68	15,3	73	16,2
Lien inconnu	9	...	4	...
Total des homicides résolus⁸	454	100,0	452	100,0
Homicides non résolus	144	...	139	...
Total des homicides	598	...	595	...

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Comprend les homicides dont l'auteur présumé était connu. Dans les affaires où il y avait plus d'un auteur présumé, seul le lien le plus proche avec la victime a été consigné.

2. La catégorie « conjoint ou conjointe de fait séparé » a été ajoutée à l'enquête à partir de 2005. Par conséquent, le nombre moyen et le pourcentage ont été calculés pour la période allant de 2005 à 2010.

3. Comprend les conjoint(e)s et les ex-conjoint(e)s de même sexe.

4. Comprend les parents naturels ou adoptifs, les enfants naturels ou adoptés, les beaux-parents, les beaux-frères et belles sœurs, et les parents et les enfants en famille d'accueil.

5. Comprend les neveux, les nièces, les petits-enfants, les oncles, les tantes, les cousins, les cousines et les beaux-parents qui sont liés par le sang, par mariage (y compris l'union de fait) ou par adoption.

6. Comprend les partenaires amoureux, les partenaires amoureux de même sexe et les autres partenaires intimes, actuels ou anciens.

7. Comprend, entre autres, les prostituées, les trafiquants de drogues et leurs clients, les usuriers et les membres de gangs. Il convient de souligner que certains homicides sont classés selon le lien jugé comme le plus pertinent par la police. Par conséquent, certains homicides pour lesquels le lien de l'auteur présumé avec la victime était de nature criminelle peuvent avoir été classés selon un autre type de lien.

8. Comprend les homicides dont l'auteur présumé était connu.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides de 2011.

Tableau 7
Victimes et auteurs présumés d'homicide, selon le sexe, Canada, 2001 à 2011

Année	Victimes					Auteurs présumés				
	Sexe masculin		Sexe féminin		Total ¹	Sexe masculin		Sexe féminin		Total ²
	nombre	pour-centage ³	nombre	pour-centage ³		nombre	pour-centage ³	nombre	pour-centage ³	
2001	392	70,9	161	29,1	553	449	87,5	64	12,5	515
2002	376	64,6	206	35,4	582	484	89,1	59	10,9	544
2003	391	71,2	158	28,8	549	490	88,8	62	11,2	552
2004 ^r	425	68,1	199	31,9	624	535	89,6	62	10,4	597
2005 ^r	483	72,9	180	27,1	663	599	90,5	63	9,5	662
2006 ^r	444	73,3	162	26,7	606	504	87,2	74	12,8	578
2007 ^r	431	72,6	163	27,4	594	492	89,8	56	10,2	549
2008 ^r	465	76,1	146	23,9	611	469	90,2	51	9,8	520
2009 ^r	450	73,8	160	26,2	610	497	89,2	60	10,8	557
2010 ^r	400	72,5	152	27,5	554	482	88,6	62	11,4	544
2011	422	70,6	176	29,4	598	494	89,8	56	10,2	551

^r révisé

1. Le total comprend un faible nombre de victimes dont le sexe était inconnu de la police.

2. Le total comprend un faible nombre d'auteurs présumés dont le sexe était inconnu de la police.

3. Le calcul des pourcentages exclut les homicides pour lesquels le sexe était inconnu.

Note : En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100. Les estimations pour les années antérieures à 2011 peuvent être différentes des chiffres déjà publiés en raison de la mise à jour régulière des fichiers de données pour tenir compte des nouveaux renseignements reçus.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Tableau 8
Jeunes auteurs présumés (12 à 17 ans) d'homicide, Canada, 2001 à 2011

Année	Adolescents		Adolescentes		Total		Jeunes auteurs présumés en pourcentage de tous les auteurs présumés
	nombre	taux ¹	nombre	taux ¹	nombre	taux ¹	
2001	27	2,11	5	0,41	32	1,28	6,2
2002	33	2,54	9	0,73	42	1,66	7,7
2003	52	3,96	10	0,80	62	2,43	11,2
2004	39	2,95	5	0,40	44	1,70	7,4
2005	62	4,64	10	0,79	72	2,76	10,9
2006	73	5,43	12	0,94	85	3,24	14,7
2007	67	5,00	8	0,63	75	2,87	13,7
2008	51	3,86	4	0,32	55	2,13	10,6
2009	73	5,63	6	0,48	79	3,12	14,2
2010	51	4,01	5	0,41	56	2,25	10,3
2011	40	3,20	6	0,50	46	1,89	8,3

1. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants à partir des estimations révisées de la population au 1^{er} juillet fournies par la Division de la démographie de Statistique Canada.

Note : Les chiffres du présent tableau peuvent différer des chiffres du Programme de déclaration uniforme de la criminalité, car ces derniers comprennent les jeunes de moins de 12 ans dans les comptes des jeunes. Les estimations pour les années antérieures à 2011 peuvent être différentes des chiffres déjà publiés en raison de la mise à jour régulière des fichiers de données pour tenir compte des nouveaux renseignements reçus.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Tableau 9
Homicides selon la région métropolitaine de recensement, 2010 et 2011

Région métropolitaine de recensement ¹	2011		2010		Taux annuel moyen 2001 à 2011
	nombre de victimes	taux ²	nombre de victimes	taux ²	taux ²
Winnipeg	39	5,08	22	2,82	3,51
Halifax	18	4,41	11	2,72	1,92
Edmonton ³	50	4,17	32	2,72	3,07
Thunder Bay	4	3,33	5	4,16	1,86
Regina	7	3,15	8	3,68	3,67
Saint John	3	2,90	2	1,94	0,92
Peterborough ⁴	3	2,44	2	1,64	0,83
Saskatoon	6	2,16	10	3,68	2,88
St. John's	4	2,12	2	1,07	0,67
London	9	1,80	9	1,82	1,30
Vancouver	43	1,77	36	1,51	2,43
Victoria	6	1,66	5	1,39	1,19
Gatineau ⁵	5	1,60	1	0,33	1,15
Toronto	86	1,49	80	1,40	1,78
Brantford ⁴	2	1,43	1	0,72	1,16
Montréal	54	1,38	50	1,29	1,53
Kitchener–Cambridge–Waterloo	7	1,32	4	0,76	0,90
Ottawa ⁶	11	1,16	13	1,39	1,20
Kelowna ⁴	2	1,10	3	1,66	2,06
Calgary	14	1,10	15	1,20	1,98
Hamilton	7	0,95	12	1,66	1,43
Guelph ⁴	1	0,79	0	0,00	0,66
Saguenay	1	0,69	0	0,00	0,74
Trois-Rivières	1	0,67	0	0,00	0,82
Abbotsford–Mission ⁷	1	0,56	4	2,28	2,98
Sherbrooke	1	0,53	1	0,53	0,36
Barrie ⁴	1	0,50	2	1,01	1,03
St. Catharines–Niagara ⁷	2	0,45	4	0,90	1,42
Québec	3	0,40	6	0,80	0,62
Windsor	1	0,30	0	0,00	1,48
Kingston	0	0,00	3	1,87	1,67
Grand Sudbury	0	0,00	4	2,44	1,60
Moncton ⁴	0	0,00	3	2,20	1,20
Oshawa	0	0,00	6	1,51	1,18
Canada	598	1,73	554	1,62	1,83

1. Une région métropolitaine de recensement (RMR) est composée d'une ou de plusieurs municipalités voisines situées autour d'un noyau urbain. Une RMR doit compter au moins 100 000 habitants, dont au moins 50 000 vivent dans le noyau urbain. Pour faire partie de la RMR, les municipalités adjacentes doivent être fortement intégrées à la région urbaine centrale, le degré d'intégration étant mesuré par le débit de la migration quotidienne calculé à partir des données du recensement. Une RMR est normalement desservie par plus d'un service de police.

2. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants à partir des estimations révisées de la population au 1^{er} juillet fournies par la Division de la démographie de Statistique Canada.

3. Comprend trois homicides survenus dans un centre de détention en 2011.

4. Moncton, Kelowna, Peterborough, Barrie, Brantford et Guelph sont des RMR depuis 2006. Par conséquent, les nombres et les taux moyens sont calculés pour la période allant de 2006 à 2011.

5. Gatineau représente la partie de la RMR d'Ottawa–Gatineau qui est située au Québec.

6. Ottawa représente la partie de la RMR d'Ottawa–Gatineau qui est située en Ontario.

7. Comprend un homicide survenu dans un centre de détention en 2011.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.